# LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes    Vol. 82 n° 48 Saint-Boniface, du 1er au 7 mars 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355





**Citation de la semaine**

***«Tu peux être très gros, mais si t'as peur d'être à moitié nu sur une estrade, t'as un problème.»***

Pour Marc Fontaine, le culturisme est devenu une façon de vivre. Admirer à la page 15.

## Le casse-tête de la ville

Les parents de l'école Lavallée veulent une nouvelle école, ceux de Précieux-Sang ne veulent pas y voir les bureaux divisionnaires et le Collège Louis-Riel veut devenir un secondaire. Voici quelques éléments du casse-tête des écoles urbaines. **Page 3.**

## Les affaires, c'est la vie!

Comment aborder l'économie sans ennuyer les auditeurs? C'est le défi hebdomadaire que relève l'équipe de *Les Affaires et la vie*, qui était de passage à Saint-Boniface. **Page 9.**



photo: Hubert Pantel

# Manquez pas le train!

**Robert Trudel et Léo Rémillard se retrouvent sur scène après 10 ans, pour incarner *Les Aiguilleurs*, la pièce locomotive du Cercle Molière pour sa 70e saison. En voiture! Page 11.**



photo: Sylviane Lanthier

**Les élèves de l'école Pointe-des-Chênes ont eu droit à un dîner-spaghetti et à la visite de Mushing for Miracles le 22 février dernier. Lire à la page 7.**

*Un mauvais calcul coûtera 50 millions $ à Winnipeg*

# Il faut payer pour ses erreurs

**L'administration de la ville de Winnipeg a sous-estimé de plus de 50 millions $ le coût des contestations d'évaluation foncière, a annoncé la mairesse Susan Thompson le 27 février.**

La Ville, qui avait mis de côté 70 millions $ en prévision des remboursements de taxes foncières, avoue maintenant qu'elle devra débourser plus de 120 millions $.

Pour pallier à cette erreur de calcul, Winnipeg entend piger dans les réserves de ses budgets d'eau (6,5 millions $), d'égouts (8 millions $), d'électricité (3 millions $), de remplacement d'équipement (20 millions $), de terrains (13 millions $) ainsi que dans deux autres fonds de réserve pour un total de 54,5 millions $.

«Il est heureux que nous ayons assez d'argent dans nos fonds de réserve pour régler le problème, croit Susan Thompson. Mais nous ne pourrions pas traverser une deuxième crise.» La situation est très sérieuse, admet la mairesse. «Mais, nous ne devrions pas être dans l'obligation de ré-ouvrir le budget de 1996 ni d'augmenter les taxes.» Susan Thompson croit par ailleurs que puiser dans les fonds de réserve ne devrait pas faire baisser la cote de crédit de la Ville.

«Le changement dans le fonctionnement des évaluations foncières mis en place en 1993 est à la base du problème», explique le commissaire en chef, Rick Frost. Selon lui, un surplus de 3 000 contestations datant de 1990 à 1993 mais n'ayant pu être traités avant les modifications dans le fonctionnement des évaluations foncières a entraîné une sous-évaluation des fonds nécessaires.

«Le modèle financier n'a pas été en mesure de prédire adéquatement l'impact de la taxe foncière, affirme Rick Frost. Vu la complexité du système, nous ne disposions pas des connaissances nécessaires ni d'une communication adéquate entre les départements pour prévoir le problème.»

Si le conseil de ville refuse de faire porter le blâme sur un individu ou un département en particulier, il recommande tout de même une révision indépendante du modèle de fonctionnement de l'évaluation foncière, de retarder l'évaluation de 1997 jusqu'à ce qu'une analyse approfondie puisse être rendue et de revoir la communication entre le département des finances et celui de l'évaluation foncière.

**Anie CLOUTIER**




CKSB s'en va à Thompson

# Dans le salon de Régine!

**«On va s'installer dans le salon de Régine Ings-Geiger, on va rencontrer tous ses amis francophones, on va parler à des mineurs, on va faire deux émissions en direct de là-bas!» Le réalisateur de l'émission *Chute libre* à CKSB, Léo Dufault, prépare son équipe pour un voyage éclair de quatre jours à Thompson, du 7 au 10 mars, d'où sera également diffusée une édition d'*Ici midi*.**

Régine Ings-Geiger, c'est cette francophone installée à Thompson depuis quelques années, et qui a publié à compte d'auteur un livre sur les mineurs de Thompson, intitulé *Thompson, fille du diable*, qui lui a valu le prix Riel en novembre dernier.

La découverte de cette auteure a mis en lumière toute la communauté francophone de Thompson, qui vit au rythme des activités de la mine Inco. L'émission *Ici midi* du 8 mars visera donc à faire découvrir la vie de ces gens. «La mine Inco est le principal employeur de la région, souligne Léo Dufault. On va jaser avec eux pour savoir c'est quoi être un mineur. Il y en a un qui a pensé, en 1962, qu'il était cuit: il a passé 28 heures coincé dans la mine.»

L'équipe de Radio-Canada rencontrera aussi Hector Despins: en 1938, il a fait le voyage de Thompson à New York pour assister à la foire universelle... en traîneau à chiens! «Le traîneau était sur roues, mais quand même, faut le faire!»

Les animateurs Vincent Dureault et Jean-Marc Ousset visiteront également la mine, et c'est du ventre de la terre, à 3 800 pieds de profondeur, qu'ils s'entretiendront avec Monique LaCoste, vers 16 h, dans le cadre de l'émission *L'heure de pointe*.

Enfin, l'émission *Chute libre* du 10 mars parviendra également en direct du salon de Régine Ings-Geiger, et de 6 h à midi, on pourra découvrir les différents visages de la francophonie de Thompson.

**Sylviane LANTHIER**



***Encouragez nos annonceurs!***

## Le SOMMAIRE




ISSN 0845-0455

**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

**Directeur:** Jean-François LACERTE
**Rédactrice en chef:** Sylviane LANTHIER
**Journalistes:** Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
**Publicitaire:** Jean-François LACERTE
**Caricaturiste:** Cayouche (Réal BÉRARD)
**Bicolo:** Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
**Infographiste:** Véronique TOGNERI
**Secrétaire-comptable:** Roxanne BOUCHARD
**Développement de photos:** Hubert PANTEL
**Heures du bureau:** 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

**L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.**

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'adresse Internet:** http://www.presse-ouest.mb.ca
**Courrier électronique:** la_liberte@presse-ouest.mb.ca

**L'abonnement annuel:**

**Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
**Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse)
**États-Unis et outre-mer:** 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.




**Prix de l'excellence générale 1994**

OPSCOM

**Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**




**Fondation Donatien Frémont**






Francophonie du monde

## Musique francophone

*Ottawa* - La maison de distribution de l'Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM) franco-ontarienne, Distribution APCM, vient d'être reconnue par la Fondation Musicaction comme une maison de distribution professionnelle.

Cette reconnaissance permettra aux artistes francophones de l'Ontario d'avoir accès aux prêts de Musicaction, une entreprise sans but lucratif qui accorde des bourses et de prêts pouvant atteindre 75 000 $ aux artistes francophones. Le remboursement est déterminé en fonction de la vente des disques, d'où l'importance d'un bon réseau de distribution.

Les artistes de l'Ouest pourraient également profiter de la situation puisque Musicaction est présentement en négociation pour faire la distribution du matériel dans cette région. (APF)

## Langues officielles

*Ottawa* - Il existe de graves lacunes au niveau de la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles, croit la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

La FCFA appuie les recommandations du Rapport du Commissariat aux langues officielles qui affirme que la Partie VII de la Loi sur les langues officielles «n'a eu jusqu'à maintenant que des effets relativement faibles (...) attribuables au fait que l'on n'a pas fixé de priorités, d'objectifs et de lignes directrices claires».

«Aucun mécanisme n'a été mis en place pour assurer l'imputabilité des institutions visées par l'article 41», affirme le président de la FCFA, Jacques Michaud.

L'article 41 confère à 26 organismes publics clés la responsabilité d'assurer le développement et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

# ACTUEL

*L'avenir des écoles de la région urbaine*

# Lavallée déborde, Précieux-Sang a de l'espace et le CLR est bien loin!

**Les parents de l'école Lavallée commencent à montrer des signes d'impatience face au manque d'espace chronique de leur école. Cette situation oblige les élèves du secondaire à fréquenter le Collège-Louis-Riel et certains doivent s'y rendre en utilisant les services d'autobus de la ville de Winnipeg. «La DSFM a fait de la construction d'une nouvelle école une priorité, explique le président du Comité scolaire de Lavallée, Simon Laplante. Qu'on se mette au travail!»**



Murielle Gagné-Ouellette.

Archives La Liberté

Donald Tougas.

Environ 550 élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) fréquentent la section française de l'école Lavallée (la section anglaise, gérée par la Division de Saint-Vital, accueille 200 élèves). Trois classes portatives ont été installées en janvier pour désengorger l'école, qui en demande aussi trois autres. Les élèves qui dînent à l'école doivent s'entasser dans le tiers du gymnase.

«C'est une situation qui m'inquiète, avoue la commissaire Murielle Gagné-Ouellette, qui est également représentante de Lavallée. Ce n'est pas sécuritaire. Qu'est-ce qui se passerait s'il y avait un feu pendant que les élèves sont entassés dans le gymnase? Les salles de toilette ont été conçues pour fournir environ 300 élèves et sont fréquentées par 550 jeunes. Ça non plus, ce n'est pas correct.»

La DSFM a acheminé à la Commission des finances publiques du Manitoba un projet de construction d'une nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, préférablement sur des terrains autour des rues Ward et Dakota. Des représentants de la DSFM rencontraient le 29 février la Division scolaire de Saint-Vital, propriétaire de l'école actuelle, afin d'obtenir son appui dans ce dossier. Des pourparlers avec le fédéral sont également en cours.

«C'est un dossier complexe où il y a beaucoup d'acteurs, explique Aimé Delaquis, de la Commission de finances des écoles publiques du Manitoba. La construction de l'école relève de la Province, mais son aspect de centre communautaire relève du fédéral.» Les gouvernements, explique-t-il, voudraient aussi considérer toutes les avenues possibles avant de donner leur aval à un projet aussi coûteux.

En attendant, le Collège Louis-Riel accueille cette année quelque 260 élèves provenant de Lavallée. Tous les parents de ces élèves ne sont pas enchantés par cette solution. «Certains élèves, qui prennent les autobus de Transit pour se rendre à l'école, doivent changer d'autobus deux fois», explique le président du Conseil régional urbain (CRU), Donald Tougas.

Des parents menacent maintenant d'inscrire leur enfant au Collège Jeanne-Sauvé l'an prochain: cette école d'immersion moderne et spacieuse, située dans Saint-Vital, présenterait de nombreux avantages. «Perdre de nos enfants pour l'immersion, ce n'est pas normal», déplore Murielle Gagné-Ouellette.

La question de l'école Lavallée s'inscrit aussi dans l'étude globale que veulent voir réaliser les membres du CRU, afin de mieux répartir les élèves dans les écoles existantes.

Jusqu'ici, une réunion a eu lieu entre les comités représentant les cinq écoles urbaines. «Toutes les écoles veulent des changements, explique Donald Tougas. On a commencé par faire une liste des besoins des écoles et par s'entendre sur des points communs.» Les écoles de la région urbaine veulent entre autres qu'une étude démographique soit réalisée, afin de savoir où habite leur clientèle. Il est aussi question de la répartition des niveaux entre les écoles.

«Le Collège Louis-Riel aimerait être uniquement un secondaire (9 à 12); l'école Lavallée a un projet d'école communautaire de la maternelle à la 12e année; Précieux-Sang veut augmenter son nombre d'élèves; et il est question, par exemple, que les 7e et 8e de Taché aillent à Précieux-Sang.» Quant à l'école Lacerte, son principal problème serait un manque d'ordinateurs.

Les membres du CRU n'en sont encore qu'aux préliminaires dans cette étude des besoins mais l'avenir d'une de leur école, Précieux-Sang, risque d'être décidé avant que l'étude soit complétée. «On discute de la possibilité que les bureaux divisionnaires soient logés à Précieux-Sang», explique Donald Tougas, qui précise que cette éventualité ne plaît pas aux parents de l'école.

Le cas de Précieux-Sang ne fait pas non plus l'unanimité au sein du CRU. «De toute façon, la décision finale, c'est la commission scolaire qui va la prendre», avance Donald Tougas.

Quoi qu'il en soit, le débat autour de l'avenir des écoles ne fait que commencer et pourrait aussi concerner des élèves qui fréquentent certaines des écoles rurales. Si un secondaire était construit dans le sud de Saint-Vital, près du périmètre, serait-il encore logique que les élèves de l'école Noël-Ritchot se rendent au Collège Gabrielle-Roy pour compléter leur secondaire?

**Sylviane LANTHIER**

*Vous voulez étudier en traduction?*

# L'examen d'admission a lieu le 16 mars

**L'école de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) tiendra son examen d'admission annuel le 16 mars prochain.**

Les personnes qui désirent s'inscrire aux programmes de cette école pour l'année universitaire 1996-1997 doivent se soumettre à cet examen, qui aura lieu à la salle 2119 du CUSB de 13 h à 17 h.

Des séances d'examen peuvent aussi vaoir lieu dans d'autres villes sur demande.

Renseignements: Rosmarin Heidenreich, 233-0210, poste 480.

**S. L.**

# ÉDITORIAL

## La divine Providence, c'est Paul Martin

Comme d'habitude, le discours du trône du 27 février a été insipide, incolore et inodore. Pendant plus de huit pages, le Premier ministre Jean Chrétien a demandé au gouverneur général, Roméo Leblanc, de nous lire à haute voix ce que l'on pourrait appeler «le cahier des bonnes intentions du gouvernement fédéral.»

À tous égards, ce discours du trône est si flou que toutes les interprétations qui en ont découlé sont essentiellement aussi vraies que fausses les unes des autres. Il est à la fois flexible et rigide envers le Québec, centralisateur et décentralisateur envers les provinces, sécurisant et insécurisant envers les programmes sociaux.

On parle de partenaires (provinciaux, municipaux et de l'entreprise privée) qui, toutefois, devront continuer à suivre certains paramètres rigides imposés par Ottawa. La seule vraie certitude que nous y trouvons est de savoir que dans les deux prochaines années, le Premier ministre voyagera encore avec d'importantes délégations commerciales. Entre deux manifestations de désespoir, il pourra aller respirer un peu à l'étranger.

Pour le reste, nous repasserons, parce que le seul vrai maître à bord, le ministre des Finances, Paul Martin, n'a pas encore dit son mot..

Le discours du trône se contente d'étaler des voeux pieux qui, dans bien des cas, ne passeront pas la rampe du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Faire travailler des jeunes dans la fonction publique fédérale en pleine période de dégraissement des effectifs? On se dirige directement vers un affrontement avec les syndicats qui voient leurs membres se faire congédier par centaines à la fois et on se demande aussi d'où viendra l'argent pour financer cette idée.

La protection de l'Office national du film, Téléfilm Canada et la Société Radio-Canada devient un objectif cité dans le discours. Cette initiative est heureuse, mais elle demeure aussi un simple clin d'oeil du gouvernement qui, habilement, n'a pris aucun engagement ferme à leur égard. Ici encore, c'est Paul Martin qui décidera.

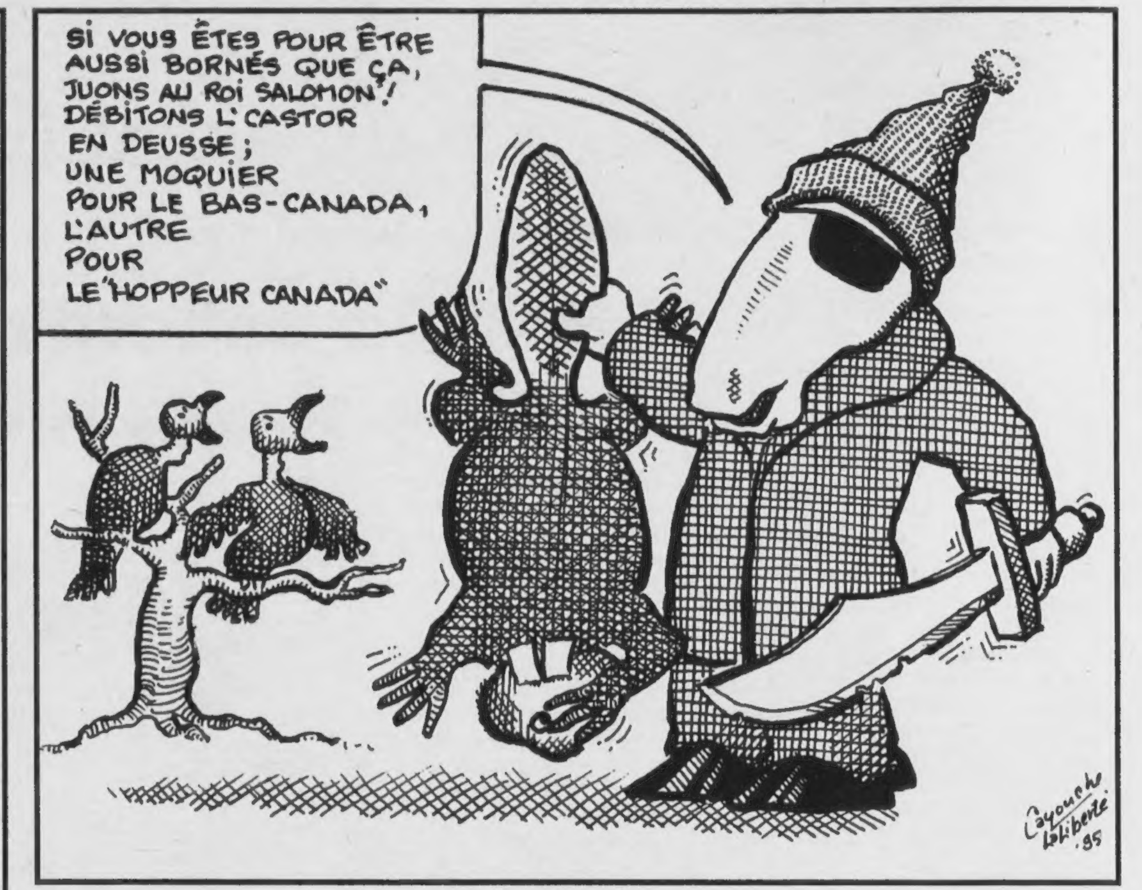
Loin d'apaiser les esprits dans les domaines culturel, économique, social et d'unité nationale, les intentions du gouvernement fédéral prouvent magistralement deux choses: ce n'est pas l'imagination qui a le pouvoir de décider (puisque ce discours du trône en est totalement dépourvu), et rien ne se fera tant que la horde de comptables néo-classiques du ministère des Finances n'aura pas autorisé ces dépenses.

Le gouverneur général terminait ainsi la lecture du discours du trône: «Mesdames et Messieurs les députés, vous serez appelés à voter les crédits nécessaires au financement des services et des dépenses approuvées par le Parlement.

«Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.»

C'est là toute une promotion que Paul Martin vient d'obtenir!

**Jean-François LACERTE**




*Lettres*

## Besoin d'idées!

Madame la rédactrice,

L'équipe «Service Jeunesse Canada» au Centre hospitalier Taché est à développer trois projets qui, nous l'espérons, amélioreront la qualité de vie des résidants.

Un de ces projets consiste à accomplir des tâches pour lesquelles certains résidants sont rémunérés et en même temps se sentent utiles (par exemple, plier 400 cartables, livraison du courrier, etc). Nous avons besoin d'un plus grand éventail de choses à faire.

Les résidants offrent leur service à tous commerces ou institutions ou groupes communautaires qui pourraient leur donner du travail. Nous pouvons vous soulager de tâches qui prennent de votre temps, et cela à bon compte.

Soumettez-nous toutes sortes de petits contrats. Vous contribuerez à améliorer la qualité de vie à Taché. Nous attendons votre appel. Composez le 233–3692 et demandez Karina Therrien. Télécopieur: 233–6803.

Karina Therrien
participante,
Service Jeunesse Canada
Saint-Boniface
Le 30 janvier 1996

## Lettre ouverte au ministre de la Santé, Jim McCrae

Monsieur le ministre,

Je n'ai aucun doute que vous avez une tâche difficile en tant que ministre de la Santé d'essayer d'apporter des réformes au système des soins de santé. Pourquoi toutefois est-il nécessaire de blâmer le gouvernement fédéral pour les coupures imposées par votre ministère aux services des soins de santé? Tenant compte du fait que l'an dernier la province du Manitoba a perçu 256 millions $ en revenu provenant des loteries et a affiché un surplus budgétaire de 48 millions $, vos attaques manquent de crédibilité.

Avant l'élection de 1995, votre gouvernement a promis de maintenir son engagement de consacrer 600 millions $ en dépenses capitales pour la construction de nouvelles installations de santé. Dix mois plus tard, lorsque réélu avec une majorité confortable, vous avez gelé ces programmes et blâmé les coupures fédérales dans les transferts aux provinces.

Les transferts aux provinces est une affaire sérieuse. Cependant, elle n'est pas récente. Lorsque le gouvernement fédéral avait été élu en 1993, vous saviez que des décisions difficiles devaient être prises pour lui permettre de rencontrer ses responsabilités fiscales. Dans le dernier discours du trône, le premier ministre Filmon a même encouragé le premier ministre Chrétien à continuer de se concentrer sur la santé économique et fiscale du Canada.

Le Manitoba n'est pas traité différemment des autres provinces en ce qui concerne les transferts de paiements. De fait, nous recevons un meilleur traitement. Le Manitoba a reçu 2,1 millards $ du gouvernement fédéral l'an dernier. Cela représente 1 875 $ pour chaque homme, femme et enfant au Manitoba, dépassant ainsi la moyenne nationale. Les subventions directes permettront également de dépenser des argents là où il y a un besoin. Votre gouvernement a la responsabilité d'assurer que ces argents soient dépensés dans le système des soins de santé.

Vous avez raison par rapport à une affaire. Le Manitoba fait face à un nombre de problèmes sérieux et les changements au sein de notre système des soins de santé sont parmi les plus complexes. Cependant il est aussi important de protéger ces services pour les générations futures. Vous n'allez pas résoudre ces problèmes en annonçant au monde que vous n'en êtes pas responsable.

Neil Gaudry
Député de Saint-Boniface

## Pas de français à la MTS?

Monsieur Prokopetz,

Je souhaite confirmer par écrit ce que nous avons discuté au téléphone plus tôt aujourd'hui, à savoir ma déception que la MTS ne puisse pas encore offrir un relevé de langue française aux clients qui le désirent.

Étant un nouvel abonné, je suis d'autant plus déçu, surtout que Bell Canada était en mesure de m'offrir un relevé en français à Toronto.

Vous m'avez expliqué que la MTS possède maintenant le logiciel lui permettant de produire ses relevés dans les deux langues officielles. J'en suis bien heureux et j'attends impatiemment de voir la mise en œuvre de ce service.

Je vous prie de bien vouloir transmettre ma lettre à qui de droit afin d'accélérer le processus. Merci d'avance et acceptez, Monsieur Prokopetz, mes salutations les plus cordiales.

Gilles A. Marchildon
Winnipeg (Manitoba)
Le 2 février 1996

## De la place pour les enfants de Saint-Vital

Madame la rédactrice

La DSFM fait couler tellement d'encre dernièrement qu'il y a lieu de faire certains commentaires.

Les préoccupations exprimées de part et d'autre portent souvent sur la fragilité des écoles françaises au Manitoba. On penserait que l'école Lavallée, avec ses 507 élèves, serait à l'abri d'un tel problème. Hélas, ce n'est pas le cas. Un bon nombre de jeunes actuellement en Secondaire 1 à l'école Lavallée ont exprimé le désir de s'inscrire à l'école d'immersion du quartier. La raison : éviter de faire le trajet jusqu'à Saint-Boniface pour fréquenter la seule école secondaire française à Winnipeg.

Il est important de faire une place pour ces jeunes dans la grande famille de la DSFM.

Philippe Le Dorze
Saint-Vital
Le 14 février 1996

*Subventions aux programmes français en enseignement*

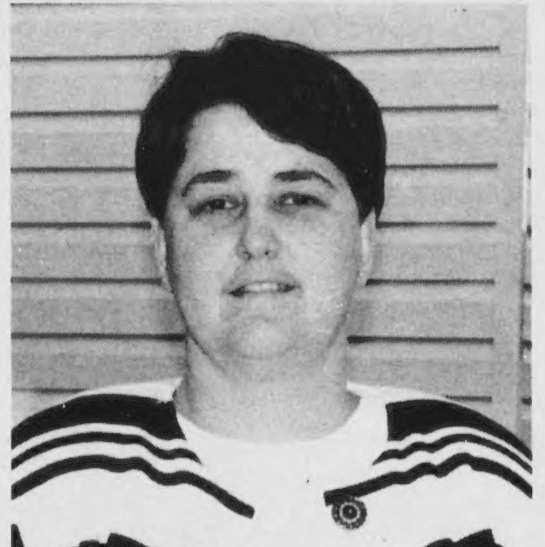
# La Province fait déjà plus que sa part

**Pour les enseignants et les divisions scolaires manitobaines, les coupures de 18 % imposées au Programme des langues officielles en enseignement (PLOE) ont été une surprise. Mais le gouvernement manitobain savait depuis le 1er mars 1995 qu'il allait devoir effectuer des compressions dans ce domaine, à la suite d'une annonce du ministre du Patrimoine canadien d'alors, Michel Dupuy, faite au conseil des ministres en éducation.**

Ces compressions affectent les divisions scolaires qui font de l'enseignement en français. Elles touchent l'ensemble des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine en ramenant de 250 à 205 $ la subvention par élève. Elles affectent aussi de la même façon les programmes d'immersion et dans une moindre mesure les programmes d'enseignement du français de base (qui seront de 100 $ par équivalent temps plein).

Le directeur adjoint de la Division scolaire de Saint-Vital, Omer Fontaine, affirme que sa division n'a pas été avisée à l'avance de la venue de cette compression. «On n'a même pas su que c'était une possibilité», dit-il.

Les Éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba (ÉFM), qui représente les enseignants en immersion, dénonçaient le 23 février les coupures apportées à ce programme, «qui ciblent spécifiquement l'enseignement en français» alors que, signale la présidente Isabelle Garand, l'immersion manque déjà d'argent pour acheter du matériel éducatif.



Claudette Toupin.



Isabelle Garand.

Au ministère de l'Éducation, la directrice des programmes de langues officielles, Claudette Toupin, souligne cependant que la Province a maintenu pour cette année son financement au programme et a comblé le manque à gagner venu du fédéral. «Mais on ne peut pas faire ça chaque année», explique-t-elle.

Ce Programme est le fruit d'une entente entre le Canada et les provinces habituellement renouvelée aux cinq ans, et qui est échue depuis trois ans. Le 1er mars dernier, les ministres de l'Éducation apprenaient que des compressions allaient y être apportées par le fédéral de la façon suivante: «On nous disait que le programme national allait être coupé de 19,9 millions $ en 1995-1996, de 8,4 millions $ en 1996-1997 et de 200 000 $ en 1997-1998», précise Claudette Toupin.

«L'an dernier, comme les divisions scolaires avaient déjà terminé leurs prévisions budgétaires, on a décidé de maintenir le financement.» La Province a donc versé sa part de 3,5 millions $ et a ajouté les 600 000 $ représentant le manque à gagner venant du fédéral, permettant ainsi au PLOE de maintenir son financement habituel de 7 millions $.

Pour l'année financière 1996-1997, la Province maintient toujours ses 3,5 millions $, mais les coupures du fédéral signifient que la part réelle du Manitoba au PLOE se situe à 58 %.

Claudette Toupin précise aussi que le PLOE comporte quatre composantes: 1) un programme d'infrastructure où les versements sont calculés en fonction du nombre d'élèves, et qui sert à combler les coûts supplémentaires occasionnés par l'enseignement en français; 2) un programme de minimum garanti qui vise des activités de développement; 3) un fonds supplémentaire entièrement à la discrétion du fédéral; et 4) des programmes nationaux de bourses et de moniteurs de langues gérés par le conseil des ministres en éducation. Quatre vingt-dix pour cent des coupures fédérales visent l'infrastructure (sommes destinées aux divisions scolaires) et 10 % le minimum garanti (qui finance par exemple le programme scolaire du Festival du Voyageur ou le programme de formation en télémarketing du CUSB).

Pour l'ensemble de l'immersion, Isabelle Garand calcule que ces compressions dépassent les 850 000 $. À la Division scolaire de Saint-Vital, par exemple, elles représentent environ 80 000 $. Chaque année, 35 % de la somme provenant du PLOE sert à défrayer les coûts de transport et d'administration liés aux programmes d'immersion. Le reste est versé aux écoles. Omer Fontaine estime que les effets concrets de ces coupures se feront sentir dans l'achat de matériel scolaire, dans le perfectionnement professionnel des enseignants ou dans l'embauche d'auxiliaires.

**Sylviane LANTHIER**

*Procès en français*

# «Le droit est là, il s'agit de s'en servir»

**«Je feelais cheap dans la boîte des accusés», avoue Steve Brochu, alias Martin Gingras accusé de vente de cocaïne, lors de son procès simulé au Palais de justice de Winnipeg le 23 février.**

Étudiant en 3e année au Baccalauréat en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Steve Brochu a mis bénévolement ses talents de comédien au service de l'Institut Joseph-Dubuc et de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba dans le cadre d'une simulation de procès en français pour les avocats, juges et interprètes manitobains. (1)

«C'est l'animateur culturel Louis St-Cyr du CUSB qui m'a parlé de ça. Il devait trouver que j'avais un petit talent pour jouer les "dealers de coke", lance Steve Brochu en riant. Je n'avais jamais été en cour et, même si je savais que c'est du faux, j'avais les mains froides. C'est intense!»

Armé d'une biographie sommaire de son personnage fictif, Steve Brochu, qui est aussi arbitre à la Ligue d'improvisation du Manitoba, invente son personnage au fil des questions posées par les avocats. «On n'a pas eu de pratique. C'est de l'improvisation», indique-t-il.

Un des deux avocats participants, Me Antoine Hacault, dit s'inscrire régulièrement aux formations linguistiques de l'Institut Joseph-Dubuc. Il estime à environ 40 % sa charge de travail en français. «Mais seulement 5 % des cas se rendent en cour.» Pour lui, ce procès simulé à grand déploiement «est une formation utile parce que ça nous donne l'occasion de pratiquer le vocabulaire et les techniques d'interrogation en français».



Archives La Liberté

**Guy Jourdain.**

Dans *La Reine contre Gingras*, Martin Gingras est accusé de trafic de cocaïne et a subi son procès en français devant un jury composé de membres de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM). Le procès est présidé par le juge Keith Hanssen à la cour du Banc de la reine et délibéré par deux avocats francophones: Me Antoine Hacault pour la défense et Me Bernard Rodrigue pour la couronne.

«En invitant les membres de la FAFM, nous sensibilisons la population à la possibilité d'obtenir des procès en français», souligne le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, Guy Jourdain. Pour lui, ce procès fictif dépasse les bornes de la simple formation linguistique pour juristes. «Parce que le français a été illégal pendant longtemps, souligne-t-il, beaucoup de Franco-Manitobains ont gardé l'idée que quand on va à la cour, ça se passe en anglais. Mais, il y a des juges, même anglophones qui sont en mesure d'entendre des causes en français. Le droit est là, il s'agit de s'en servir.»

**Anie CLOUTIER**

*(1) L'Institut reçoit une subvention du programme national d'administration de la justice dans les deux langues officielles de 30 000 $ par an pour donner cette formation dans les provinces de l'Ouest. La formation a déjà été donnée en Saskatchewan en octobre, en Alberta en novembre et une formation est prévue pour mars à Vancouver.*

*L'école Pointe-des-Chênes a organisé un dîner-spaghetti*

# Mushing for Miracles atteint ses objectifs

**Josée Lepage et Laurette Clément étaient très occupées le 22 février dernier. Elles préparaient des spaghettis pour environ 250 personnes, des élèves de l'école Pointe-des-Chênes et des résidants de Sainte-Anne, qui se préparaient à envahir le gymnase de l'école pendant l'heure du dîner. Le but de ce dîner-spaghetti: collecter des fonds pour Mushing for Miracles et venir en aide à une famille de la communauté aux prises avec le cancer.**

Mushing for Miracles, c'est cette course de chiens attelés qui, pendant deux semaines chaque hiver, traverse plusieurs villages manitobains pour amasser des fonds. Les sommes recueillies servent à la lutte contre le cancer et permettent à des enfants souffrant d'une forme de cancer de participer à des camps d'été organisés pour eux.



photo: Sylviane Lanthier

**Des élèves de l'école Pointe-des-Chênes ont patiemment écouté les explications du musher Guy Selman avant de pouvoir enfin caresser son chien!**

Le 22 février, le village de Sainte-Anne-des-Chênes se préparait à accueillir les mushers, dont l'arrivée était prévue pour le vendredi soir. À l'école Pointe-des-Chênes, l'événement prenait un tour particulier. «C'est le Club des amis qui organise le dîner-spaghetti, explique Laurette Clément. Nous voulons recueillir de l'argent pour Mushing for Miracles, à qui nous remettrons 500 $. Le reste, nous le remettrons à la famille d'un enfant de l'école, qui a appris récemment qu'il était atteint du cancer.»

Le petit Maurice Perrin, 12 ans, a été opéré pour une tumeur au cerveau et doit subir des traitements de chimiothérapie. «Nous voulons aider la famille à défrayer le coût des médicaments», explique Laurette Clément.

Les organisatrices soulignent la collaboration du personnel de l'école dans l'organisation de l'activité, et remercient René Prairie, le propriétaire du dépanneur C & E, qui a fait don de la nourriture nécessaire pour rassasier les 250 convives.

Les parents soulignent aussi les efforts de la Société du cancer pour préparer les enfants de l'école face à la maladie de Maurice. «On a expliqué aux enfants ce qu'était son opération, qu'il allait perdre ses cheveux, qu'il devait avoir des injections. C'est important que les jeunes soient au courant et comprennent que même si Maurice n'a plus ses cheveux, c'est encore le même Maurice!»

Mushing for Miracles s'est terminé à Steinbach comme prévu le 24 février et les organisateurs, qui en auront pour quelques semaines à calculer la valeur des dons, estiment avoir atteint leur objectif de 60 000 $.

«Ç'a très bien marché, commente l'un d'eux, Roger Dupas. Dans les villages francophones, on a parfois été surpris de l'accueil. On était un peu à la dernière minute pour l'organisation. À Sainte-Agathe, les gens se sont organisés eux-mêmes pour nous accueillir et ils ont recueilli 2 000 $.»

Les villages de Saint-Jean, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne et La Broquerie étaient également sur la route des mushers.

L'an prochain, Roger Dupas aimerait qu'une partie de la documentation de la course, qui traverse plusieurs villages francophones, soit bilingue et que la promotion commence plus tôt. «C'est plus difficile qu'avant de recueillir des fonds; il faut diversifier les activités et en faire davantage.»

**Sylviane LANTHIER**

*Possibilités d'inondations au printemps 1996*

# Le Sud et le Sud-Ouest à risque

**Si tout va bien, le dégel du printemps pourrait entraîner un peu d'inondation le long de quelques rivières, surtout au Sud et au Sud-Ouest de la province. Par contre, si des conditions météorologiques peu clémentes s'en mêlent, la situation pourrait être grave.**

À ce point-ci, c'est tout ce que peut affirmer le Bureau de prévision des inondations du Manitoba, en prenant en considération le taux d'humidité dans le sol avant l'hiver et la quantité de précipitation tombée depuis le 1er novembre. Au Dakota du Nord, en Saskatchewan comme au Manitoba, il est tombé autant de neige que l'année dernière, et généralement plus de 100 % de la normale.

«Nous calculons le nombre de millimètres en eau, c'est-à-dire qu'on fond la neige pour savoir combien d'eau elle contient. La neige peut être très sèche ou très mouillée, explique le météorologue Dale Marciski. Ça nous donne les chiffres les plus importants pour les inondations.» À Brandon, par exemple, il est tombé 112,3 mm, ce qui représente 169 % de la normale.

«Presque partout au sud de la transcanadienne, l'humidité est de 150 à 200 % au-dessus de la normale, explique Merlin Shoesmith du ministère des Ressources naturelles. Dans la vallée de la rivière Rouge, il y aura probablement un peu d'inondation, mais avec des conditions météorologiques défavorables, il y a une chance sur dix qu'on ait une inondation aussi grave qu'en 1979.»

Dans la vallée de l'Assiniboine, la région de Saint-Lazare, qui se trouve au confluent de la rivière Qu'Appelle, pourrait elle aussi se retrouver les pieds dans l'eau. Les rivières déborderont probablement de leurs lits, à un degré plus ou moins grave selon les conditions météorologiques. Saint-Lazare a une chance sur dix de revivre l'inondation de 1995. La vallée de la rivière Souris court les mêmes risques.

«Tout ce que nous pouvons faire maintenant, c'est se préparer pour le pire et avertir les agriculteurs de sortir leurs balles de foin ou leur machinerie des bas terrains, continue Merlin Shoesmith. Les digues des villages serviront probablement, mais elles ont déjà repoussé des niveaux records d'eau.

«Les conditions idéales, qui éviteraient la majorité des inondations, seraient un printemps sec avec peu de pluie, et un réchauffement très graduel pour que le sol dégèle et absorbe l'eau.» Le Bureau de prévision des inondations continue de suivre la situation et rendra publiques ses prochaines prévisions lors de la troisième semaine de mars.

**Karine BEAUDETTE**



Royal Canadian Mounted Police — Gendarmerie royale du Canada

## CONSEILLER DIVISIONNAIRE EN CONDITION PHYSIQUE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

**Contrat d'un an, avec possibilité de prolongement de deux ans**

La GRC est à la recherche d'un conseiller en condition physique et promotion de la santé pour le Manitoba (Division D).

Le titulaire, qui relèvera du médecin-chef de la Division, fournira des conseils et mettra en place des programmes visant à améliorer la santé et la condition physique des membres de la GRC.

Il devra notamment élaborer, préparer et administrer les activités organisées dans le cadre des programmes de condition physique et de promotion de la santé, ainsi que gérer le travail des coordonnateurs du conditionnement physique dans les détachements et veiller à ce qu'ils reçoivent la formation voulue et le soutien nécessaire. Il assumera les fonctions de président du Comité de la promotion de la santé, tiendra des consultations, collectera des données et agira à titre d'intermédiaire avec d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Il devra aussi voyager un peu partout au Manitoba.

Le titulaire doit au moins posséder un diplôme en kinésiologie, en physiologie de l'exercice, en promotion de la santé ou dans une discipline connexe d'un établissement reconnu. Il doit avoir une vaste expérience de la formation des adultes, de l'évaluation de la condition physique et de l'élaboration de programmes. Il doit aussi détenir un permis de conduire valide et avoir des connaissances de base en informatique.

Les intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae **avant le 8 mars 1996** à la:

**Section du recrutement**
**Gendarmerie royale du Canada**
**1091, avenue Portage**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3G 0S6**

Canadä

## POSTES DE PROFESSEURES OU PROFESSEURS EN SCIENCE INFIRMIÈRE

L'Université de Moncton, Campus de Shippagan est présentement à la recherche de candidats et de candidates en vue de combler trois postes de professeur.e.s réguliers en sciences infirmières afin d'appuyer l'implantation, à son site de Bathurst, du programme réseau en sciencesinfirmière. Il s'agit d'un programme de Baccalauréat dirigé par l'École des sciences infirmières et offert au sein des trois campus constituant l'Université de Moncton.

Les personnes recherchées:

- possèdent un Ph.D. ou l'équivalent dans le domaine des sciences infirmières. Les personnes possédant un doctorat dans une autre discipline doivent posséder la maîtrise en science infirmière. Les candidatures de personnes possédant une maîtrise en science infirmière ou actuellement engagées dans un tel programme et qui, de plus, possèdent une longue expérience d'enseignement dans une école d'enseignement infirmier seront également prises en considération;
- possèdent de l'expérience en soins infirmiers médicaux-chirurgicaux;
- doivent démontrer des aptitudes pour l'enseignement et la recherche universitaire;
- doivent être membre en règle de l'AIINB (Association des infirmiers, infirmières du Nouveau-Brunswick) ou admissible à le devenir;
- doivent maîtriser la langue française;
- doivent pouvoir entrer en poste le 1er juillet 1996.

Les conditions de travail et le traitement salarial des personnes embauchées répondent aux critères de la convention collective actuellement en vigueur au Campus de Shippagan.

L'Université de Moncton, Campus de Shippagan souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et visent l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et les hommes.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidantes et résidants permanents du Canada.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur dossier professionnel complet, soit curriculum vitae, copie des diplômes obtenus, copie des attestations de membership (le cas échéant), ainsi que des lettres de références de trois (3) répondant.e.s, avant le 29 mars 1996 à:

**M. Gilbert Royer, directeur des Services pédagogiques**
**Université de Moncton**
**Campus de Shippagan**
**C.P. 2000**
**Shippagan (N.-B.) E0B 2P0**

**Téléphone: (506) 336-3414 Télécopieur (506) 336-3478 Internet: Gilbert@cus.ca**



## PROGRAMME DE FORMATION DE SAGES-FEMMES LAURENTIENNE-McMASTER-RYERSON

L'Université Laurentienne sollicite des candidatures pour le programme conjoint de formation des sages-femmes.

**Le programme** mène à un baccalauréat en Sciences de la santé (sages-femmes). La Laurentienne offre la version française d'un programme conjoint offert par trois universités, et dont certaines parties sont offertes à distance.

**La candidate** idéale est une sage-femme en exercice, déjà enregistrée avec l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario ou en mesure de l'être; elle détient une maîtrise ou un doctorat en formation des sages-femmes, dans une discipline connexe ou en éducation. La connaissance des soins de santé communautaires et du développement de la profession de sages-femmes en Ontario sera un atout, de même qu'un intérêt pour l'administration d'un programme universitaire.

**Le poste** est à durée limitée de deux ans, avec possibilité de renouvellement. Le rang et le salaire seront établis en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate choisie.

L'Université Laurentienne souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Conformément à la politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne, le bilinguisme passif (français/anglais) est une condition d'obtention de la permanence. L'Université offre gracieusement à ses professeurs des cours de langue seconde.

Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la présente annonce s'adresse d'abord aux citoyens canadiens et aux personnes domiciliées en permanence au Canada.

**Candidatures :**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae complet et les noms et adresses d'au moins trois répondants, avant le 15 mars 1996 à l'adresse ci-dessous :

Mme H. Tyson, directrice
Programme de formation des sages-femmes
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

**Vous avez des événements à signaler?**
**Composez le 237-4823**

## *Anxiety Disorders Association of Manitoba*
## *The Society for Depression and Manic-Depression of Manitoba Inc.*
## *Manitoba Schizophrenia Society*

Chacun de ces organismes recherche

**un travailleur ou une travailleuse des services externes (3 postes) pour la Région de l'Est du Manitoba.**

Poste à temps partiel d'un an (min.)

**Fonctions :**

- améliorer et maintenir le fonctionnement et la présence de leur organisme au sein des localités de la Région de l'Est;
- répondre aux demandes de renseignements, d'aide et de soutien faites par le grand public;
- organiser et diriger des réunions visant à aider les patients et leur famille;
- recruter, former, superviser et évaluer les bénévoles;
- organiser des réunions d'éducation et de sensibilisation du public.

**Compétences requises :**

- grande expérience personnelle des maladies mentales, en tant que patient ou membre de la famille d'un patient;
- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- trois ans d'expérience et aptitudes en matière de soutien et de formation;
- entregent et excellentes compétences en communication;
- aptitudes à s'occuper de personnes en crise, d'une manière calme et rassurante;
- bon sens de l'organisation et aptitudes à travailler sans supervision;
- aptitudes à faire des exposés à toute une gamme d'auditoires;
- cautionnable;
- formation préalable dans des domaines reliés aux soins de santé.

La personne titulaire doit posséder un moyen de transport fiable pour se déplacer dans la région.

Veuillez présenter votre candidature avant le 8 mars 1996 à l'un des organismes suivants, en fonction du poste désiré :

**Anxiety Disorders Association of Manitoba**
**825, rue Sherbrook**
**Winnipeg (Manitoba) R3A 1M5**
**1-800-805-8885**

**The Society for Depression and Manic-Depression of Manitoba Inc.**
**1000, avenue Notre-Dame, bureau 3**
**Winnipeg (Manitoba) R3E 0N3**
**À l'attention du directeur général adjoint**
**Télécopieur : 786-1906**
**1-800-263-1460**

**Manitoba Schizophrenia Society**
**1000, avenue Notre-Dame, bureau 3**
**Winnipeg (Manitoba) R3E 0N3**
**À l'attention du directeur général adjoint**
**Télécopieur : 786-4898**
**1-800-263-5545**



## ASSEMBLÉE ANNUELLE



**Les Éditions du Blé**

Le vendredi
**22 mars 1996**
à **19 h 30**

au 340, boulevard Provencher
en la **salle 142**
du CCFM

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LENORA ROCHER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 25e jour de mars 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de février 1996.

F.R. AVANTHAY
procureur de la succession

## RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

**Critères**

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

**Échelle de salaire :** de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
**Poste de garde,**
**189, rue Evanson, rez-de-chaussée,**
**du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.**

Ici et ailleurs

## Le téléphone à la carte

*Winnipeg* - À compter du 1er janvier 1997, les abonnés de la compagnie manitobaine de téléphone MTS auront accès à un nouveau service.

Pour 16,30 $ par mois, "Choice Service" permettra aux clients résidentiels qui le désirent un nombre illimité d'appels locaux, accès aux services d'urgence d'incendie et de la police et étendra les coûts d'installation sur six mois.

Ceux qui opteront pour ce service devront débourser une prime de 75 ¢ pour avoir accès au service interurbain.

Ces abonnés ne pourront pas avoir accès aux services de renvoi d'appels et de répondeur. Ils pourront cependant s'abonner aux services à la carte tels que l'appel conférence.

## Emploi d'été

*Winnipeg* - Les entreprises, établissements et groupes communautaires sans but lucratif qui désirent profiter du programme Lancement de carrière pour l'été 1996 ont jusqu'au 29 mars pour présenter leur demande.

Ce programme permet annuellement à 3 500 jeunes manitobains âgés de 16 à 24 ans de se trouver un emploi d'été et d'acquérir une expérience professionnelle.

Les employeurs admissibles peuvent recevoir une prime de 2 $ l'heure pour chaque poste créé. Ils ont droit à un maximum de trois nouveaux postes à temps plein pendant toute la durée du programme, soit du 6 mai au 2 septembre.

Pour de plus amples renseignements ou pour se procurer la pochette d'information, communiquez avec le bureau du programme Lancement de carrière au 945-0901 ou au numéro sans frais à l'extérieur de Winnipeg 1 800 282-8069.

## Du cinéma en français

*Winnipeg* - Les amateurs des productions de l'Office national du film (ONF) seront heureux d'apprendre que la Bibliothèque de Saint-Boniface vient d'enrichir sa collection de vidéos avec plus de 100 nouveaux titres.

Tout résident de Winnipeg titulaire d'une carte de bibliothèque valide peut se procurer gratuitement ces productions de l'ONF.

# ÉCONOMIE

Les Affaires et la vie, *de passage à Saint-Boniface*

# Le vrai monde des affaires

**Faire parler un camionneur plutôt qu'un professeur d'université, voilà la philosophie derrière le magazine économique de la radio de Radio-Canada, *Les Affaires et la vie*.**



photo: Anie Cloutier

**L'équipe de *Les Affaires et la vie* le 17 février au Foyer du CCFM.**

De passage au Manitoba pendant le Festival du Voyageur, l'équipe en a profité pour diffuser en direct le 17 février à partir du Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

«Notre travail est de rendre les phénomènes économiques compréhensibles pour nous d'abord et pour les auditeurs ensuite, indique un des journalistes, Frédéric Nicoloff. Pour rendre un sujet intéressant, il faut faire des références avec ce qu'on vit ici. Par exemple, une décision qui se prend à Bruxelles a des répercussions pour les agriculteurs du Manitoba. Nous rendons aussi le sujet intéressant grâce au traitement sonore. Par exemple, je suis allé enregistrer des poules pour un reportage parce que, en radio, le son doit faire image. Comme l'économie est un sujet aride, il faut trouver une forme (de présentation) qui le rende intéressant (pour les auditeurs)», avoue-t-il.

«Il y a des sujets qui se prêtent mal à la sonorisation», croit le réalisateur, Yves André. «La difficulté à la radio, explique l'animatrice Francine Plourde, c'est les chiffres. À la télévision, on utilise les tableaux. À la radio, il faut imager le discours pour que les gens se fassent une image dans leur tête.» «La table ronde se prête bien pour certains sujets complexes, reprend le réalisateur. Ça donne du dynamisme. On peut aussi trouver un bon vulgarisateur. Nous avons un réseau étendu de personnes ressources et de pigistes à travers le monde.»

Pour rendre le sujet plus intéressant et pour vulgariser une information complexe, «tu vas voir le vrai monde pour te parler de phénomènes économiques, lance le journaliste Pierre Duchesne. On fait de l'économie sans les chambres de commerces et les universitaires. Ça donne un angle différent». «On a peu de ministres invités à l'émission», renchérit sa collègue, Marie-France Abastado. «On aime interviewer les gens qui sont dedans», ajoute Yves André.

Yves André.

*Les Affaires et la vie*, avec une cote d'écoute de 100 000 auditeurs, n'a pas un mandat purement économique, explique Yves André, mais fait une lecture économique des phénomènes. «Ça fait qu'on peut aller n'importe où et il y a toujours des sujets.» L'émission hebdomadaire cherche à expliquer les influences et les courants économiques qui provoquent les événements de la scène nationale et internationale. «Il paraît que c'est difficile», ajoute en riant le réalisateur. «Mais, on s'y habitue», réplique l'animatrice.

Les membres de l'équipe se définissent tous comme des généralistes plutôt que des spécialistes de l'économie. «Ça serait plate si on était spécialistes, croit Pierre Duchesne. On pose les mêmes questions que les gens se posent. Ça nous aide à comprendre. On fait la même recherche que l'auditeur.»

Aucun des membres de l'équipe n'a de formation académique en économie. Après avoir fait de la consommation à *Tout compte fait*, l'animatrice Francine Plourde est tombée dans le monde de l'économie comme Obélix dans la potion magique: par hasard. «Mais, j'adore ça!, avoue-t-elle. C'est concret. On ne fait pas de philosophie. Et, à force d'en faire, on a acquis des connaissances.»

À force de parler économie, les membres de l'équipe en sont venus à gérer de façon serrée leur propre portefeuille. «À la Société Radio-Canada, les budgets se réduisent comme une peau de chagrin. Alors, il faut économiser, lance Francine Plourde. Nous trouvons des façons économiques de voyager. On n'a pas souvent des hôtels cinq étoiles.» «C'est le réalisateur qui est "cheap"!», lance en riant Yves André.

À Saint-Boniface pendant le Festival du Voyageur, l'équipe a boudé l'hôtel au profit d'un gîte du passant. Les économies réalisées sur les frais de logement seront réaffectées au budget de déplacement. «Au lieu de faire trois voyages, on en fait cinq, précise Yves André. Pour Marie-France Abastado, vivre avec les populations locales plutôt que dans les grands hôtels facilite les échanges. «Même notre logeuse nous a fait des suggestions de reportages», lance-t-elle.

«On est plus près des gens. On demande d'ailleurs souvent la participation des journalistes de la place, rétorque Yves André. Et vivre ensemble nous permet de mieux coordonner nos sujets. On se parle plus souvent: au déjeuner, le soir, sous la douche...» (éclats de rire). Seule condition: chacun son lit!

**Anie CLOUTIER**

*Économie*

# L'avenir repose sur les PME

**«Il faut détruire le mythe qui dit que les francophones n'ont pas le sens des affaires. C'est pas vrai!», lance la directrice du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), Louise Hrymak. Selon elle, dans le passé, beaucoup de francophones se sont dirigés vers l'éducation et les services et pas assez vers les affaires. «Il faut normaliser le fait de faire des affaires en français. L'avenir repose sur les PME.»**



photo: Anie Cloutier

**Louise Hrymak.**

Depuis trois ans, le CCM en collaboration avec le Collège communautaire Red River et le ministère des Ressources humaines offre un cours d'entrepreneurship en français. «L'objectif, souligne un des enseignants, Raymond Sherwood, n'est pas seulement de créer de nouvelles entreprises, mais de donner aux gens des outils de travail afin qu'ils se trouvent un emploi.»

De la mise en marché à la gestion du personnel en passant par la comptabilité et l'informatique, les participants qui complètent le programme de cinq mois en sortent avec un plan d'affaires viable et un certificat du Collège communautaire Red River.

«À la fin du cours, les élèves peuvent aller demander un prêt à la Caisse populaire. Nous choisissons des projets qui n'ont pas besoin de beaucoup de capital de départ et nous faisons évaluer leur viabilité par un panel d'experts», souligne Raymond Sherwood.

«J'ai réalisé qu'il fallait que je sois prudente en affaires, que ce n'était pas aussi facile que je le pensais, a lancé une des 12 participantes, Suzanne Sherwood, lors de la cérémonie de remise des diplômes le 16 février. J'ai acquis de la confiance et ça m'a ouvert les yeux», ajoute celle qui espère mettre sur pied une garderie française à Saint-Norbert.

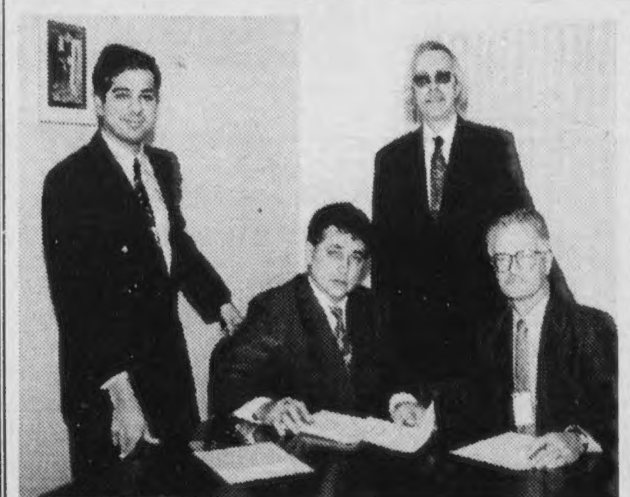
«J'ai appris beaucoup sur la comptabilité, le marketing et les finances. Sans ce cours, j'aurais essayé quand même, mais je n'aurais pas été prête», indique Niçaf Tmar qui prévoit lancer une manufacture de cabinets sur mesure pour domiciles et bureaux.

Depuis sa mise sur pied, le cours a été dispensé à une trentaine de francophones, dont 82 % se sont trouvé un emploi ou ont lancé leur entreprise. «Le cours a permis aux participants de créer des réseaux de contacts. Ils pensent partir un club d'entrepreneurs», lance enfin Louise Hrymak.

**Anie CLOUTIER**







On peut voir C. Jerry Page, directeur, Recensement 1996 pour la région des Prairies (assis à droite), et Billyjo De la Ronde, président de la Manitoba Metis Federation, en train d'apposer leur signature à un protocole d'entente portant sur la cogestion du processus entourant le recensement 1996. Cette entente est la première du genre au Canada et vise à sensibiliser la population au recensement, de même qu'à obtenir de meilleures données sur les Métis du Manitoba.

Debout derrière, on trouve, à gauche, Anil Arora, directeur ajoint, région des Prairies, et Ronald A. Mazur, directeur, Négociation tripartite de l'autonomie gouvernementale.




## L'une et D'eux

Et de ***L'une***, le plus récent album de Marie Carmen. Assez varié, il comprend des chansons connues comme *Si tu veux me suivre* et *Je veux que tu m'aimes*. Et on entend de plus en plus *Ce jour-là*, jolie chanson inspirée de la culture arabe. Marie Carmen nous fait aussi une version intéressante de *Stormy Weather*, accompagnée de l'Orchestre symphonique de Québec. Et le (ou la) graphiste qui a conçu la pochette qui accompagne l'enregistrement s'est évidemment amusé; c'est tout de même lisible...

Un grand nombre de personnes ont participé à la création des paroles et des musiques des 12 chansons de l'album, dont Eric Lapointe, Luc Plamondon, François Jean et Marie Carmen elle-même. Les auteurs ont pondu des chansons un peu simplistes mais somme toute, diversifiées et divertissantes. *L'une* ressemble aux autres albums de Marie Carmen; ceux qui aiment cette artiste québécoise seront choyés!

◆◆◆

Et de ***D'eux***, le dernier-né de Céline Dion. Une douzaine de chansons se suivent mais ne se ressemblent pas. De la chanson *Le Ballet*, très bluesy, jusqu'aux ballades *Je sais pas* et *Vole* qui nous prennent par les sentiments, en passant par des chansons plus rock comme *Prière païenne* ou *J'irai où tu iras*. Cette dernière, Céline Dion la chante avec Jean-Jacques Goldman, l'auteur de toutes les chansons de l'album.

Qu'on aime Céline Dion ou non, il faut admettre qu'elle maîtrise sa voix avec virtuosité. Elle possède un registre impressionnant et un vaste éventail de sonorités. Et en plus, elle s'est associée, encore une fois, avec un auteur-compositeur très talentueux qui maîtrise lui aussi son art et nous offre, comme d'habitude, des mélodies envoûtantes et des textes intelligents. *D'eux* est certainement un album à écouter. En tout cas, c'est ce qu'ont pensé les dix millions de personnes qui l'ont acheté un peu partout dans le monde!

# CULTUREL

*Pièce anniversaire du Cercle Molière*

## *Les Aiguilleurs* sont sur la bonne voie

**«Le choix des *Aiguilleurs* comme pièce anniversaire s'est fait par accident, avoue le metteur en scène, Roland Mahé. J'ai été littéralement emballé par le texte de Brian Phelan et j'avais sous la main deux comédiens qui ont joué au Cercle Molière il y a des années. J'en ai parlé à Léo Rémillard et Robert Trudel et après quelques hésitations, ils ont accepté.»**

«Quand Roland Mahé m'a téléphoné la première fois, se souvient Léo Rémillard, il m'a parlé d'une simple lecture d'extraits.» «Le genre café-théâtre, ajoute Robert Trudel.» «J'ai un peu hésité, continue Léo Rémillard, mais comme on parlait de seulement quelques spectateurs, j'ai accepté. Quand il m'a rappelé quelques semaines plus tard, il voulait me faire jouer la pièce à la salle Pauline-Boutal. J'ai dit Wô! Wô! Ça faisait depuis 1983 que je n'étais pas monté sur scène et la mémoire n'est plus ce qu'elle était.»



photo: Hubert Pantel

Une scène des *Aiguilleurs*.

Malgré leur trac de «jeunes premiers», Léo Rémillard et Robert Trudel sont heureux de leur décision. «Ça nous fait plaisir de renouer après si longtemps», lance Robert Trudel. «C'est toujours un plaisir de jouer, avoue Léo Rémillard. Il y a des souvenirs qui me reviennent du *Médecin malgré lui* en 1957. On avait fait une tournée dans l'Ouest qui nous avait amené jusqu'à Vancouver. Je me souviens aussi de *Katchauchen* qui racontait l'histoire de résidants métis de la région de Saint-Norbert au temps de Louis Riel.»

Dans *Les Aiguilleurs*, Alfred (Rémillard) et Albert (Trudel) travaillent côte à côte depuis 40 ans dans le réseau des chemins de fer britanniques. Leur petite vie ordonnée et monotone est bouleversée lorsque le jeune Edward (incarné par Alain Jacques) s'aperçoit qu'un «oubli administratif» leur permet de recevoir un salaire sans être véritablement utile au fonctionnement de la gare de triage.

«C'est une histoire très humaine, croit Roland Mahé. On y retrouve beaucoup des préoccupations de la société actuelle: le changement qu'amène l'informatisation, les mises à pied, l'aliénation de la personne, les conflits entre les générations et les désirs des jeunes pour la richesse. Mais, on garde l'espoir qu'après la retraite, on pourra enfin avoir sa petite maison à la campagne avec des fleurs.»

«Ce n'est pas une pièce à l'eau de rose, à thèse ou à moralité, indique Léo Rémillard. C'est une pièce d'action, de situation avec des rôles de composition. Il y a du sarcasme et de la comédie.»

«J'espère que les gens vont trouver que c'était une bonne pièce et qu'elle était bien jouée», lance en riant Robert Trudel.

La pièce sera présentée du 1er au 9 mars (avec relâche le 4 mars) à 20 h à la salle Pauline-Boutal au 340, rue Provencher. Les billets sont en vente au prix de 19,50 $ au 233-8972.

**Anie CLOUTIER**

*Les lectures du 70e*

### On n'en fait qu'une bouchée!

**Le Cercle Molière prépare chaque soir de petits en-cas théâtraux que les spectateurs peuvent déguster, histoire de s'ouvrir l'appétit avant le mets principal que constitue *Les Aiguilleurs*.**

Avant chaque représentation des *Aiguilleurs*, la salle peut se mettre sous la dent des extraits de pièces jouées au cours des années précédentes, qui soulignent des moments ou des personnages marquants dans l'histoire du Cercle Molière.

Les chefs Irène Mahé et Patrick Trudel ont tenté de doser les recettes pour combler tous les palais. On goûtera donc à de petits clips, courtes scènes, monologues ou chansons rappelant *Les Tremblay*, *Le Voyage du train*, *Les belles-sœurs*, ou *K2*, par exemple, avec comme ingrédients une myriade de comédiens: Jean-Louis Hébert, Laurette Rouillard, Jacqueline Hogarth, Réjean LaRoche, Paul Léveillé, etc.

C'est là, explique Irène Mahé, une façon de revoir les mets de résistance proposés par le Cercle Molière au cours de ses 70 ans d'existence. Cette revue est complétée par la présentation d'un diaporama pendant l'entracte.

S. L.

## Ne manquez pas l'exposition

**Le Centre culturel franco-manitobain a lui aussi voulu souligner ce 70e anniversaire, en organisant avec la compagnie théâtrale une exposition en montre jusqu'au 24 mars.**

«On a choisi 15 pièces qui ont été des points tournants dans l'histoire du Cercle Molière, explique l'agente aux relations publiques, Aline Campagne. *Le médecin malgré lui*, par exemple, a été une des premières pièces que le Cercle a emmenée en tournée. Ça a été difficile de faire un choix parmi les 200 pièces produites depuis 1925, raconte-t-elle. Plus on retournait en arrière, moins on en avait.»

La galerie du CCFM abrite des éléments de décors, accessoires, costumes, photographies (de Hubert Pantel, pour la plupart) et programmes de 15 pièces marquantes du Cercle Molière.

A.C.

## Les Rendez-Vous

### MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Big Band CLR*** le 1er mars; ***Leonard Shaw*** au Mardi Jazz le le 5 mars; ***Rough & Ready Billy Joe Green Band*** les 7 et 8 mars. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Alliance française présente ***Les premières notes du printemps*** qui met en vedette le musicien Christian Escoudé accompagné de Marilyn Lerner, Gilles Fournier et Rob Siwik. Le 5 mars à 20 h au Musée des beaux-arts (300, Memorial). Info: TicketMaster, 780-3333.

❖ Le Women's Musical Club de Winnipeg propose un ***récital de basson*** avec le soliste George Zukerman, accompagné au piano par Ada Bronstein. Le 3 mars à 14 h 30 au Musée des beaux-arts (300, Memorial). Info: 772-0674.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Legendary Bruckner*** les 1er et 2 mars à 20 h; et ***The Sewerphone Symphony*** (avec Eric Nagler) le 3 mars à 14 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ La Winnipeg Guitar Society accueille la musicienne ***Rachel Gauk*** pour un concert le samedi 9 mars 1996 à 20 h. À l'auditorium du Planétarium (190, Rupert). Billets (10 à 15 $) à la porte.

❖ Le ***78e Concours de musique de Winnipeg*** se déroule jusqu'au 16 mars sur diverses scènes dont l'Église unie de Norwood, le théâtre Pantages et le Musée des beaux-arts. Info: 947-0184.



Le Ballet royal de Winnipeg présente *Made in Canada* à partir du 7 mars.

### DANSE

❖ Du 7 au 9, puis du 15 au 17 mars, le Ballet royal de Winnipeg présente ***Made in Canada***, un spectacle regroupant quatre chorégraphies contemporaines et canadiennes (van Hamel, Macdonald, Kudelka et Godden). À la salle du Centenaire. Info: 956-2792 ou 1-800-667-4792.

### THÉÂTRE

❖ La troupe des Chiens de soleil présente ***Une femme trop honnête***, comédie en trois actes d'Armand Salacrou, jusqu'au 2 mars à 20 h (et une matinée le 2 mars à 13 h). Billets à la porte.

❖ Le théâtre de la Baleine bleue, de Montréal, présente ***The Woolgatherer*** de William Mastrosimone du 13 au 17 puis du 21 au 24 mars au 3e étage du restaurant Mother Tucker's (355, Donald). Info: 775-5639.

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Atlantis***, de Maureen Hunter, jusqu'au 2 mars; et au Warehouse: ***The Good Sisters*** (*Les Belles-sœurs*) de Michel Tremblay jusqu'au 16 mars. Info: 942-6537.

❖ Au Prairie Theatre Exchange (3e étage, place Portage): ***fareWel*** du dramaturge manitobain Ian Ross du 7 au 23 mars à 20 h. Info: 942-5483.

❖ La troupe Black Hole Theatre présente deux pièces d'un acte chacune: ***Pilk's Madhouse*** de Henry Pilk et ***Sexual Perversity in Chicago*** de David Mamet. Du 5 au 9 puis du 12 au 16 mars à 20 h. Info: 474-6880.

### EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Le Cercle Molière: les spectacles marquants***, exposition retraçant 70 ans de théâtre. Jusqu'au 24 mars.

❖ À la galerie d'art du CUSB: l'artiste franco-manitobaine ***Damyèle Arbez-Chaput*** (sculptures et peintures).

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception***; ***A-Dress: States of Being*** et les toiles d'***Helen Escobedo***, accrochées à la façade.

❖ Le Musée de l'aviation (958,Ferry, hangar T-2) propose une exposition interactive pour enfants intitulée ***Skyways***. Info: 786-5503.

### EN FAMILLE

❖ La Bibliothèque Louis-Riel (1168, Dakota) offre une série de six ***Heures du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans. Tous les mardis du 5 mars au 9 avril à 10 h 30. L'inscription est obligatoire (986-4576).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise une ***soirée d'activités en famille*** le 2 mars de 18 h à 21 h; et de la ***pêche sur glace en famille*** le 3 mars de midi à 16 h. Info: 989-8355.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Info: 956-2830.

### CINÉMA

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

**Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE**

## Tirage

Appelez-nous **le lundi 4 mars entre 13 h et 14 h** et courez la chance de gagner :

- **une paire de billets pour le concert de jazz *Les premières notes du printemps* avec Christian Escoudé**, présenté au Musée des beaux-arts le 5 mars à 20 h;
- **une paire de billets pour la pièce *Grand-mère se meurt, Grand-mère est morte***, présenté à Saint-Pierre-Jolys le 8 mars;
- **une paire de billets pour *Les Aiguilleurs*** présenté par le Cercle Molière (représentation au choix).

Nous procéderons au tirage parmi les personnes qui nous auront téléphoné (veuillez préciser pour quels billets vous appelez).

*Bravo à notre gagnante de la semaine dernière, Céline Fillion.*

*Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.*

### Lectures en français

Au Manitoba, il est difficile de pouvoir lire en français des ouvrages récents traitant de l'Internet. Avant de «surfer la planète», il peut être bon de mieux connaître ce qu'est réellement le réseau Internet afin de mieux maîtriser l'outil que nous possédons.

Nous avons trouvé un ouvrage fort intéressant qui répond à une multitude de questions à cet égard: *Un nouveau guide d'Internet*, publié en France par Gilles Maire. L'ouvrage complet se trouve à l'adresse serveur suivante: **http://www.imaginet.fr/~gmaire/toc.htm**

Le livre donne des adresses fort intéressantes à explorer, explique comment monter ses pages sur l'URL et démystifie les groupes de discussions.

On peut aussi contacter l'auteur de l'ouvrage à l'adresse E-Mail suivante: **Gilles.Maire@imaginet.fr**

Bonne lecture!

***Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.***

*Une première production par le Théâtre Jolys*

# En route pour le Festival théâtre communautaire

**Une troupe de théâtre est née à Saint-Pierre-Jolys, et elle présentera bientôt sa toute première production: *Grand-mère se meurt, Grand-mère est morte*, d'André Bonsang.**

Une vieille dame – «qui n'a pas la langue dans sa poche et à qui appartient presque tout le village» – cherche à savoir à qui léguer sa fortune. Elle a deux familles de petits-enfants, les Pontcarré et les Fenouillard. Les deux groupes se livrent à une compétition pour savoir qui héritera. La grand-mère de 90 ans décide de jouer la morte pour voir la réaction des petits-enfants. «Puis, ça dégringole et ça déboule; c'est hilarant!», remarque la metteure en scène, Marie-Paule Sabourin-Brémault.

«On voulait une pièce comique, continue la metteure en scène, qui a déniché la pièce dans un recueil de Théâtre Action. J'ai choisi celle-là pour sa longueur (environ une heure et demie), pour le nombre de personnages et aussi parce qu'il était possible de l'adapter pour notre village, chez nous au Manitoba.» On entendra donc des références aux rues Sabourin et Côté, au Musée de Saint-Pierre-Jolys, aux magasins locaux, et ainsi de suite.

La troupe a choisi de situer la pièce au début du siècle, vers 1910, même si l'auteur l'a écrite en 1979, situant l'action à l'époque contemporaine. «On s'est dit que pour les décors et les costumes (empruntés au Cercle Molière), ça serait plus intéressant que notre époque, note Marie-Paule Sabourin-Brémault. Il y a aussi une histoire de fille-mère, qui est censée scandaliser tout le monde.»

Le Théâtre Jolys s'est mis en branle en mai 1995 à la suggestion de Claude Dorge du Cercle Molière, «qui voulait commencer un réseau de théâtre communautaire», explique la régisseure, Estelle St-Hilaire. L'idée s'est concrétisée en septembre dernier alors qu'on a choisi la pièce et qu'on a trouvé les participants.



photo: Karine Beaudette

**La troupe du Théâtre Jolys, qui présente sa première pièce les 8 et 9 mars.**

«Il y a beaucoup d'intérêt, signale Marie-Paule Sabourin-Brémault. Une vingtaine de personnes sont impliquées dans la production.»

Elle souligne la contribution logistique de l'agent régional du Réseau communautaire, Shane Barnabé. À part les 11 comédiens (1), la troupe comprend des personnes en charge du décor, du maquillage, des accessoires, de la publicité, du son, de la lumière, etc.

«Il s'agit d'une première expérience pour presque tout le monde», remarque Marie-Paule Sabourin-Brémault. Quelques-uns des comédiens ont pu faire leurs armes en théâtre au Festival théâtre jeunesse ou à des soirées de théâtre organisées autrefois à Saint-Pierre.

La pièce sera présentée au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys les 8 et 9 mars, accompagnée d'un vin-fromage. Pour des billets, composez le (204) 433-7802 ou (204) 433-7040. La troupe se déplacera ensuite à Saint-Boniface pour le Festival théâtre-communautaire le 16 mars.

**Karine BEAUDETTE**

*(1) Les comédiens sont Gilberte Hébert (dans le rôle de Grand-mère), Richard Dupuis, Laurence Bérard, René Durocher, Béatrice Ritchot, Ginette Deshamais, Paul Joyal, Lise Hébert, Rachel Cahill, André Garant et Philippe Roy.*



*Escoudé, Lerner et Fournier en spectacle*

# Le printemps en musique

**Quelle que soit l'humeur de Dame Nature le 5 mars prochain, l'Alliance française du Manitoba entamera Les premières notes du printemps!**

En collaboration avec le Musée des beaux-arts et le Festival de jazz de Winnipeg, l'Alliance française présente un concert du guitariste jazz français Christian Escoudé. Il sera accompagné des artistes manitobains Marilyn Lerner, Gilles Fournier et Rob Siwik.

Christian Escoudé s'inscrit dans la tradition des musiciens gitans. Depuis le début de sa carrière en 1972, il s'est produit dans le monde aux côtés des grands du jazz comme Ron Carter, Stan Getz, Freddie Hubbard, Lee Konitz et Elvin Jones.

«Je le connaissais pour la qualité de sa musique, indique le directeur de l'Alliance française, Bertrand Dufieux. Nous l'avons choisi parce qu'il venait seul de France et souhaitait travailler avec des musiciens canadiens.»

Le guitariste arrive à Winnipeg le 5 mars, point de départ d'une tournée qui le mènera à Calgary, Vancouver, Ottawa et Toronto, chaque fois accompagné d'artistes locaux.

Le spectacle aura lieu au Musée des beaux-arts de Winnipeg le 5 mars à 20 h. Le prix du billet inclut un verre de vin.

Les billets sont en vente au coût de 15 $ (plus les frais d'administration) au Musée des beaux-arts ou à tous les guichets TicketMaster. Pour de plus amples renseignements, contactez Bertrand Dufieux au 477-1515.

**Anie CLOUTIER**

# Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 mars 1996

## SRC Télévision Manitoba

### Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h05 Aladdin
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Iris le gentil professeur
9h30 La maison de Quimzie
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Olives et papayes
11h00 Christiane Charette en direct
12h00 Le midi
12h30 Louvain à la carte
13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
14h30 Les contes d'Avonlea (lun. et mar.)
La chambre des dames (mercredi)
Histoires des compositeurs (jeu.)
Les splendeurs naturelles d'Europe (vendredi)
15h30 Madame est servie

### Lundi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les couche-tôt
19h00 Omertà
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 4 et demi...
23h30 La politique fédérale
23h35 La politique provinciale
23h40 En toute liberté
0h10 Fin des émissions

### Mardi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 L'Odyssée fantastique
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Les héritiers Duval
20h00 Scoop
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 Country centre-ville
23h30 Découverte
0h15 Branché
0h45 Fin des émissions

### Mercredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 [illegible]
16h30 L'Infernale machine du Dr V
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Direction: Sud
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 L'enfer c'est nous autres
23h30 Vues d'ici
1h30 Fin des émissions

### Jeudi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Mission top secret
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Au nord du 60e
20h00 Urgence
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Les nouvelles du sport
23h25 La météo
23h30 L'Écuyer
➤ 0h30 Cinéma: **Perry Mason: Les dames de cœur.** Drame policier. Perry Mason est en voyage et c'est à Frank Caruso que l'on confie la défense de Dee, femme de David Morrison, un photographe de mode au passé chargé que l'on a retrouvé mort.
1h25 Fin des émissions

### Vendredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Sur la piste
16h56 0340
17h00 Fais-moi peur!
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Autostop
➤ 19h00 Les grands films: **Les visiteurs.** Fr. 1992. Comédie fantastique. À la suite d'une erreur commise par un magicien, un preux chevalier du Moyen-Âge et son écuyer sont projetés au cœur des années
[illegible]
21h10 Scènes de la vie culturelle
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point médias
22h55 Manitoba ce soir
23h50 Les nouvelles du sport
23h55 La météo
➤ 0h00 Cinéma: **Le prince des marées.** É.-U. 1991. Drame. Ayant accepté de rencontrer la psychiatre de sa sœur suicidaire, un homme est amené à se remémorer un épisode douloureux de son enfance.
2h05 Fin des émissions

### Samedi

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les aventures de Bouli
7h30 Richard Scarry
8h00 Bouledogue Bazar
8h01 Clyde
8h25 Aladdin
8h45 Bouledogue Bazar
9h20 La bande à Dingo
9h45 La bande à Picsou
10h10 Tiny Toons
10h35 Iznogoud
11h00 Génies en herbe
11h30 Autostop
➤ 12h00 Cinéma: **Duma le guépard**
14h00 Les pieds dans les plats
14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
15h30 Perfecto
16h00 Branché
16h30 Simplement, la vie
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Majeurs et vaccinés
18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
21h00 Le téléjournal
21h20 Olympica
21h50 Les nouvelles du sport
22h20 L'accent francophone
➤ 23h20 Télé-sélection: **Robe noire.** Can.-Austr. 1991. Drame. En 1634, en Nouvelle-France, un jésuite, accompagné d'un jeune menuisier français lui servant d'interprète et d'un petit groupe de guides algonquins, entreprend une mission d'évangélisation des tribus amérindiennes dans les régions éloignées au nord du Saguenay.

### Dimanche

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
7h25 Pierre Martin le facteur
7h40 Budgie, le petit hélicoptère
7h55 Les chatouilles du matin
8h00 Bouledogue Bazar
8h02 La petite sirène
8h25 Raconte-moi une chanson
8h50 Doug
9h00 Bouledogue Bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Les Grands prix de formule I
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 La course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les beaux dimanches: Céline Dion spécial d'enfer
20h00 Les parlementeries 2
21h00 Les beaux dimanches: Dans, Tanz, Dance, Danse
22h00 Le téléjournal
22h20 Le point
22h45 Les nouvelles du sport
➤ 23h15 Ciné-club: **La voie lactée.** Fr.-Ital. 1969. Comédie dramatique. Deux pèlerins plutôt clochards font route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Tout au long du chemin, ils font des rencontres étranges et insolites.

## TVA

### Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

[illegible] Salut, bonjour!
[illegible] Bla bla bla
[illegible] Top modèles
9h30 Aimer
10h00 Bon appétit
10h30 La vie à Montréal
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Des jours et des vies
14h30 Bibi et Geneviève
15h00 Claire Lamarche

### Lundi

16h00 Mongrain
[illegible] Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chasse au trésors
18h30 Soif de vivre
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
23h26 Fermeture

### Mardi

16h00 Mongrain
[illegible] Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
[illegible] Place Melrose
[illegible] Le match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
23h25 Fermeture

### Mercredi

16h00 Mongrain
[illegible] Le TVA, édition 18 heures
[illegible] Piment fort
[illegible] La poule aux œufs d'or
18h30 Enf' Cadieux
19h30 Jasmine
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Astro Jojo
23h28 Vision mondiale
0h28 Fermeture

### Jeudi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Qui vive!
19h30 Les ailes de la mode
20h00 Claire Lamarche
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Vision mondiale
23h57 Fermeture

### Vendredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Forteresse.** Aust. 1992. Science-fiction. Dans le futur, des détenus tentent de s'évader d'un pénitencier dont la sécurité est assurée grâce à une technologie avancée.
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h05 Astro Jojo
23h32 Vision mondiale
0h32 Fermeture

### Samedi

5h00 Astro Jojo
5h30 Salut, bonjour!
8h00 Les dinosaures
8h30 Bugs Bunny
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Libre-échange
9h45 Vos élus
10h00 Le championnat des quilles
11h00 Infopublicité
➤ 11h30 Ciné-maximum: **Opération chimpanzé**
➤ 13h30 Ciné-maximum: **Le retour de Max Dugan**
15h30 Vidéo rock détente
16h00 Fleurs et jardins
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le TVA, édition 18 heures
➤ 17h30 Ciné-extra: **Ghost.** Am. 1990. Drame fantastique. Devenu un fantôme après son assassinat, un jeune cadre se sert d'un faux médium pour contacter sa compagne aux prises avec des criminels.
➤ 20h00 Ciné-extra: **La dernière chance.** Am. 1993. Comédie fantaisiste. Quatre anges gardiens chamboulent la vie d'un jeune homme dont ils utilisent le corps pour accomplir sur Terre un dernier souhait.
22h00 Le TVA, édition réseau
22h58 Astro Jojo
23h28 Fermeture

### Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Vision mondiale
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Finances
10h00 Complètement marteau
10h30 Bon dimanche
12h00 Magie sur glace Banque Royale
14h00 Bugs Bunny
14h30 Infopublicités
15h00 Les ailes de la mode
15h30 Automag plus
16h00 Vins et fromages
16h30 Qui vive!
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Je te salue Marie
19h00 Le Gala Métrostar 1996
21h00 Le TVA, édition réseau
21h18 L'événement
21h39 TVA sports
22h05 Complètement marteau
22h35 Finances
23h03 Astro Jojo
23h31 Fermeture

## Les Parlementeries 2

La coalition des humoristes reprend le pouvoir et recrée l'Assemblée nationale. Avec, entre autres, Normand Brathwaite, Serge Grenier, Pierre Légaré, Yvon Deschamps, Daniel Lemire, Michel Courtemanche, Mario Jean, Jean-Michel Anctil, Gérard D. Laflaque, Alain Dumas, Sylvie Legault, François Léveillé, Martin Petit, Michel Rivard et Dany Turcotte.

**Le dimanche 10 mars à 20 h à la SRC**

## Les Beaux dimanches

***Dans, Tanz, Dance, Danse***

Présentation d'extraits du Festival international de nouvelle danse, qui s'est tenu à Montréal en octobre 1995.

**Le dimanche 10 mars à 21 h à la SRC**

## TV5 La télévision internationale

### Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h30 Télématin
7h55 La météo des cinq continents
8h00 Paris lumière
8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
Génies en herbe (vendredi)
9h00 Contact (lundi)
L'événement (mardi)
Sous la couverture (mercredi)
Viva (jeudi)
Savoir plus (vendredi)
9h30 Horizons francophones (mardi)
9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
10h00 Faut pas rêver (lundi)
Strip tease (mardi)
Téléscope (mercredi)
Science 5 (jeudi)
67 bis, boulevard Lannes (vendredi)
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Bouillon de culture (lundi)
Le pire de la brosse à dents (mardi)
Bas les masques (mercredi)
Ça se discute (jeudi)
Envoyé spécial (vendredi)
13h00 7 sur 7 (lundi)
13h30 Magellan (mercredi)
Tell quel (jeudi)
Découverte (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Plaisir de lire (lundi)
Panorama (mardi)
En toute liberté (mercredi)
Espace francophone (jeudi)
Faites vos gammes (vendredi)
15h00 La chance aux chansons
15h30 Pyramide

### Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Strip tease
19h30 Bas les masques
21h00 Paris lumières
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Concert au Palais royal
1h05 Ah! Quels titres
2h05 RFI

### Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Téléscope
19h30 Ça se discute
21h00 Paris lumières
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Bas les masques
1h35 Tell quel
2h05 RFI

### Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Que reste-t-il de nos amours...
21h00 Paris lumières
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
0h05 Ça se discute
1h35 Magellan
2h05 RFI

### Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 67 bis, boulevard Lannes
19h30 Médecins des hommes
21h00 Paris lumières
21h27 Le grand jeu TV5
[illegible] Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Le cercle de minuit
[illegible] Envoyez spécial
1h35 7 jours en Afrique
1h50 RFI

### Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h25 Revue de presse canadienne
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Fleurs et jardins
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Géopolis
19h30 Thalassa
20h30 Festival le Franco
21h00 Paris lumières
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal télévisé belge
21h55 Revue de presse canadienne
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Studio Gabriel
22h30 Visions d'Amérique
22h45 Taratata
0h00 Ça colle et c'est piquant
0h45 Viva
1h30 Sidamag
1h45 RFI

### Samedi

6h30 Découverte
7h00 Reflets
7h55 La météo des cinq continents
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Y'a pas match
8h30 Montagne
9h00 Champion's
10h00 Faites vos gammes
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Le journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Génies en herbe
12h30 Découverte
13h00 Luna park
13h30 Festival le Franco
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Fleurs et jardins
15h00 Vins et fromages
15h30 30 millions d'amis
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Beau Dommage 1995
20h30 On aura tout vu!
21h00 Bon week-end
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Géopolis
23h00 Alice
23h45 Sidamag
0h00 Sport Africa
1h00 Y'a pas match
1h30 On aura tout vu!
1h55 RFI

### Dimanche

6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Rêves en Afrique
7h30 Outremers
7h55 La météo des cinq continents
8h00 L'école des fans
9h00 30 millions d'amis
9h30 Vins et fromages
10h00 Musicales
11h00 Bibi et ses amis
11h30 Journal de France 3
12h00 Beau Dommage 1995
13h30 Évasion
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
[illegible] Correspondances
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Faut pas rêver
19h30 Bouillon de culture
20h30 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
21h57 La météo des cinq continents
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Pulsations
23h15 Le pire de la brosse à dents
1h15 Bon week-end
1h45 Correspondances
2h00 RFI

## RDI

### Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

4h30 Le monde ce matin
5h00 Marchés internationaux (lundi)
Capital actions (mardi au vendredi)
5h30 Euronews
6h00 Bon matin
8h00 Le monde ce matin (lundi)
Au travail! (mardi au vendredi)
8h30 Raison passion
9h00 L'ombudsman
9h30 Le point médias (lundi)
Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages

### Lundi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Nouvelles du sport
22h40 Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

### Mardi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

### Mercredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
[illegible] Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
[illegible] Info-Pacifique
[illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

### Jeudi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

### Vendredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Simplement, la vie!
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Simplement, la vie!
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

### Samedi

4h30 Euronews
5h00 Bulletin de santé
5h30 Temps d'affaires
6h00 Montréal cette semaine
6h30 La facture
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Au travail!
12h30 Impact
13h00 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 Branché
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Montréal en spectacle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Enjeux
22h00 L'éditon week-end
22h30 Branché
23h00 La course destination monde
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Impact
1h30 Québec actualités
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

### Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Trajectoires
6h00 Nations
6h30 Euronews
7h00 L'ombudsman
7h30 Second regard
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 Marchés internationaux
10h30 Rédacteurs en chef
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Entrée des artistes
12h30 Espace libre
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteur en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 Marchés internationaux
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'éditon week-end
22h30 Espace libre
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Panorama RDI
1h30 Impact
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé

## En bref

### Ligue Hanover-Taché
(résultats des éliminatoires au 26 février)

| | G | P | Pts |
|---|---|---|---|
| *Série A* | | | |
| **Sainte-Anne** | 3 | 0 | 6 |
| **Niverville** | 0 | 3 | 0 |
| *Série B* | | | |
| **Steinbach** | 1 | 1 | 2 |
| **La Broquerie** | 1 | 1 | 2 |
| *Série C* | | | |
| **Saint-Jean** | 2 | 1 | 4 |
| **Pine Falls** | 1 | 2 | 2 |

### Ligue Hanover-Taché Junior
(résultats des éliminatoires au 26 février)

| | G | P | Pts |
|---|---|---|---|
| *Série A* | | | |
| **La Broquerie** | 1 | 1 | 2 |
| **Steinbach** | 1 | 1 | 2 |
| *Série B* | | | |
| **Île-des-Chênes** | 1 | 1 | 2 |
| **Niverville** | 1 | 1 | 2 |
| *Série C* | | | |
| **Mitchell** | 2 | 0 | 4 |
| **Saint-Pierre** | 0 | 2 | 0 |
| *Série D* | | | |
| **Grunthal** | 1 | 0 | 2 |
| **Landmark** | 0 | 1 | 0 |



*Marc Fontaine fait du culturisme depuis trois ans*

# Superman mène une vie de moine

**«L'expérience, c'est très important dans ce sport. Tu peux être très gros, mais si t'as peur d'être à moitié nu sur une estrade, t'as un problème.» Pour Marc Fontaine de Saint-Boniface, la gêne n'était pas un problème et ce sport inhabituel qu'est le body-building ou le culturisme lui convenait parfaitement.**

«C'est la dernière chose qui m'est passée par la tête. Pourtant, le slip est vraiment petit; je peux le glisser dans ma poche après une compétition!»

Le jeune homme de 18 ans possède aussi les caractéristiques naturelles nécessaires pour réussir en culturisme. «Il y a trois types de corps humains: les ectomorphes, qui ont des petits os et un haut métabolisme qui fait qu'ils ont de la difficulté à engraisser; les endomorphes, pour qui il est difficile de perdre du poids; et les mesomorphes. C'est ce que je suis. Les mesomorphes peuvent engraisser ou perdre leur poids facilement. C'est idéal pour le bodybuilding.»

Même s'il a hérité de certaines qualités, Marc Fontaine doit travailler fort pour arriver à «sculpter» son corps. «Je m'entraîne au moins six fois par semaine (tous les jours sauf le dimanche), 45 minutes à la fois, pas plus. Avant une compétition, je peux m'entraîner trois fois par jour.»

Cet entraînement intensif fait grossir les muscles et brûle le gras. «Un homme de 16 à 29 ans a entre 9 et 16 % de gras, en moyenne», indique le culturiste, qui aime rester juste en-dessous de cette moyenne en tout temps. Juste avant une compétition, il réduit sa proportion de gras à 5 ou 6 %. «Moins de 5 %, ce n'est pas bon pour la santé.»

Marc Fontaine doit aussi se faire bronzer. En plus, quelques jours avant une compétition, sa mère lui peint le corps, «sinon, sur l'estrade, avec toutes les lumières, j'ai l'air blanc.» Il s'épile entièrement et s'enduit le corps d'huile, tout ça dans le but d'avoir l'air plus gros et de définir ses muscles davantage.

Pour pratiquer son sport, Marc Fontaine a dû adopter un style de vie très particulier. «Je ne bois jamais d'alcool, je ne sors presque jamais. J'ai besoin de beaucoup de sommeil pour que mon corps se recharge et récupère. Sinon, c'est difficile de continuer. Les gens boivent en moyenne huit tasses d'eau par jour; moi, j'en bois huit litres!»



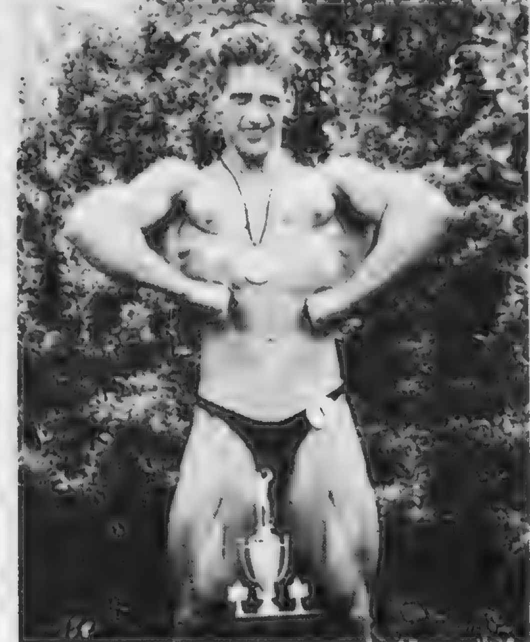


photo: Kanne Beaudette

**Oui, il s'agit bien du même jeune homme! À droite, Marc Fontaine pose pour sa famille après avoir gagné la première place à la compétition provinciale junior en juin 1995.**

«La nutrition est très importante. Juste avant une compétition, je dirais que la nutrition compte pour 85 %, et l'entraînement pour 15 %. J'apprécie beaucoup les repas de ma mère, même si je me plains constamment que c'est trop engraissant. Ce n'est pas facile de vivre avec un body-builder! Mais une fois qu'on est habitué à ce style de vie, ce n'est pas si difficile. Ça va!»

Marc Fontaine s'entraîne depuis l'âge de 15 ans, et plus sérieusement depuis deux ans, au club Samson's du centre Youth for Christ de la rue Talbot. (1) En juin 1995, il méritait une première place au championnat provincial au niveau junior.

Le 10 mars, il tentera sa chance dans une compétition ouverte à tous les niveaux, le Manitoba Novice Provincial Qualifying Bodybuilding Championship, qui précède l'épreuve provinciale. «J'espère gagner une des trois premières places. Mais si je ne gagne pas, ce n'est pas la fin du monde.»

«Il y a des catégories selon le poids mais ça change pour chaque compétition dépendant du nombre de participants et de leur poids. On parade tous devant les juges une première fois. Puis on ressort en groupes de trois et on fait sept poses obligatoires. Ensuite on a chacun notre routine de 90 secondes avec musique. Puis, on revient encore tous ensemble pour être jugés.

«C'est plus difficile que je pensais de garder ses muscles tendus pendant tout ce temps. Ça prend de l'endurance», explique le jeune homme de 5'7". Les culturistes sont jugés sur la grosseur (volume), la symétrie, la maigreur et la proportion, entre autres.

Marc Fontaine ne croit pas aux substances artificielles comme les stéroïdes anabolisants; il n'a que des histoires d'horreur à raconter à leur sujet. «Ça bouleverse ton corps à l'intérieur et à l'extérieur. Ça fait exactement ce que tu veux, mais ça cause aussi toutes sortes de choses que tu ne veux pas. Je n'ai vraiment rien de bon à dire sur ça et sur d'autres produits artificiels.»

Le résidant de Saint-Boniface tire sa force d'une autre source, beaucoup plus spirituelle. «Je suis très chrétien. Je crois que c'est Dieu qui m'a donné le talent, la discipline, la force et l'endurance. C'est lui qui me guide et me garde en ligne. Si Dieu veut que je me rende loin dans ce sport, il va permettre que je rencontre les bonnes personnes.

«Pour moi, réussir en body-building, ça veut dire: arriver à me concentrer mentalement, physiquement et spirituellement et à rassembler les trois dimensions. C'est très important pour moi.» Même si être en compétition avec des personnes qui font usage de stéroïdes le révolte, il se dit qu'il a lui aussi un avantage: «je suis chrétien!»

**Karine BEAUDETTE**

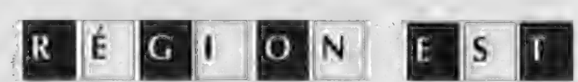
*(1) Le centre Youth for Christ et le gymnase a comme objectif premier d'éduquer et de sensibiliser les jeunes à la vie chrétienne, explique Marc Fontaine qui y est bénévole. Ensuite, c'est de bâtir des amitiés et de permettre aux jeunes de 15 à 18 ans d'avoir quelque chose à faire.*

# Le Jour du Seigneur: le dimanche 10 mars à 10 h à la SRC

*Messe célébrée à la Communauté arménienne de Montréal par P. Georges Zabarian.*

## Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Les inscriptions des enfants de la Division scolaire franco-manitobaine des quartiers indiqués ci-dessous auront lieu du **4 au 8 mars 1996**, aux heures et dates indiquées ci-dessous. Les enfants qui auront 5 ans avant le 31 décembre 1996 (nés en 1991) peuvent être inscrits à la Maternelle pour la rentrée de septembre 1996. Les parents doivent fournir, lors de l'inscription, une copie du certificat de naissance de l'enfant ainsi que la fiche d'immunisation. Les parents peuvent inscrire leurs enfants auprès des directions des écoles suivantes :



### RÉGION EST

Monsieur Jean-Maurice Lemoine
Directeur - École Gabrielle-Roy
C. p. 430 - Ile-des-Chênes MB R0A 0T0
☎: 878-2147

Madame Patricia Danylchuk
Directrice - École Lagimodière
361, rue Senez - Lorette MB R0A 0Y0
☎ : 878-3621

Monsieur Gilles Normandeau
Directeur - École Saint-Joachim
C. P. 10 - La Broquerie MB R0A 0W0
☎ : 424-5287

Monsieur Pascal Legrand
Directeur - École communautaire Saint-Georges
Case postale 159 - Saint-Georges MB R0E 1V0
☎ : 367-4224

Monsieur Armand St-Hilaire
Directeur - École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena - Sainte-Anne MB R5H 1G6
☎ : 422-5505

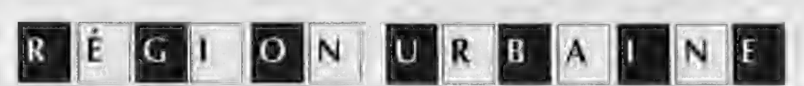
Monsieur Georges Prescott
Directeur - École Noël-Ritchot
45,avenue de la Digue
Saint-Norbert MB R3V 1M7
☎ : 261-0380

### RÉGION SUD

Monsieur Bernard Gagné
Directeur - École élémentaire Saint-Jean-Baptiste
C. P. 280 - Saint-Jean-Baptiste MB R0G 2B0
☎ : 758-3526

Madame Pauline Gagné
Directrice - École Sainte-Agathe
C. p. 40 - Sainte-Agathe MB R0G 1Y0
☎ : 882-2275

Monsieur Daniel Faucher
Directeur - École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490 - Saint-Pierre-Jolys MB R0A 1V0
☎ : 433-7706



### RÉGION URBAINE

Madame Monique Fisette
Directrice - École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Saint-Boniface MB R2J 1C8
☎ : 256-4384

Madame Renée-France Labossière
Directrice - École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface MB R2H 2W7
☎ : 233-8735

Monsieur Michel McDonald
Directeur - École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface MB R2H 2E5
☎ : 233-4327

Monsieur Normand Boisvert
Directeur - École Lavallée
511, chemin Sainte-Anne
Winnipeg MB R2M 3E5
☎ : 255-2081



### RÉGION OUEST

Madame Lorraine Tremblay
Directrice - École Saint-Lazare
C.P. 70 - Saint-Lazare MB R0M 1Y0
☎ : 683-2251

Monsieur Gérald Grenier
Directeur - École Saint-Léon
Saint-Léon MB R0G 2E0
☎ : 744-2243

Monsieur Paul Cenerini
Directeur - École française Laurier
Poste restante - Laurier MB R0J 1A0
☎ : 447-3364

Madame Marie Dacquay
Directrice - École élémentaire Notre-Dame
C.P 68 - Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0
☎ : 248-2147

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 accueille des élèves ayants-droit, c'est-à-dire des élèves dont la langue première est le français ou dont les parents sont eux-mêmes ayant-droit, c'est-à-dire un parent qui qualifie, selon l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* :

23 (1) Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

23 (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) il comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

***Apprendre et grandir ensemble***

# Nécrologie



**Hortense Gautron (née Nault)**

Le jeudi 22 février 1996 au Centre médico-social De Salaberry à Saint-Pierre-Jolys, Hortense Gautron (née Nault) est décédée paisiblement, entourée de sa famille. Elle avait 76 ans.

Hortense laisse dans le deuil ses cinq enfants: Edmond (Chuck), son épouse Rachel et leurs trois enfants Joelle (Sean) Hurley, Sylvie et Eric; Madeline (Guy) Tétrault et ses deux enfants Paul et Carol; Gérald (Karen) et ses deux enfants Kevin et Leo; Michelle (David) Palichuk; et Normand (Aline) Gautron; son arrière-petite-fille Caelin Hurley; ses deux sœurs Aurise Joubert et Jeanne Neveux; et son frère Léo Nault (Alice). Elle laisse aussi ses belles-sœurs: Blanche Bourgeois (Charles), Hélène Tarko et Adrienne Gautron; ses beaux-frères: Luc, Raymond (Laurette), Marcel (Kae) Gautron et Ferdinand Tétreault; et des neveux et nièces.

Hortense a été précédée de son mari Léo en 1975, de ses parents Aimé et Virginie Nault, de ses sœurs Florence Carrière, Adrienne Laderoute, Laurette Tétreault et Léa Pelletier, et de son frère Edouard Nault.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 27 février 1996 à 14 h dans l'église catholique de Saint-Pierre-Jolys, présidée par le R. P. Gaëtan Lefebvre, c.s.v. Le service s'est terminé à l'église.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'hôpital De Salaberry, C.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (MB) R0A 1G0.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-800-665-0488.

Nous garderons à jamais le souvenir de celle que nous aimions tant.

**Coût des nécrologies**
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

## Gens d'ici

### La job idéale

Michel Duval était un homme heureux le 14 février. Pas nécessairement parce que c'était la Saint-Valentin, mais parce qu'il commençait ce qu'il qualifie de «job idéale»: administrateur de la municipalité rurale de Montcalm, qui regroupe les villages francophones de Saint-Jean, Letellier et Saint-Joseph.

À la suite de son diplôme en administration des affaires, obtenu en 1988 à l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface, Michel Duval a travaillé sept ans pour la compagnie d'assurances North American Life. Il occupait le poste de programmeur-analyste au moment de quitter l'entreprise.

Le natif de Saint-Jean-Baptiste estime que son travail à North American lui sera utile dans ses nouvelles fonctions: «Je travaillais dans un département de 20 personnes environ; ça m'a appris à travailler en équipe. J'ai aussi accumulé des connaissances variées dans le monde des affaires et de l'informatique.»



**Michel Duval.**

À la municipalité, Michel Duval doit avant tout se familiariser avec son poste. «En ce moment, j'apprends le système informatique, la comptabilité, les lois et le fonctionnement en général de la Municipalité. Je dois aussi terminer le budget de 1996 pour la mi-mars.

«Ensuite, il y a une situation d'inondation qui pourrait se présenter. Puis, au printemps, il faut s'occuper du programme de gravier. Je suis aussi chargé de l'administration des employés. Et en octobre, ce sera le temps des taxes municipales.»

Michel Duval, 28 ans, pense que son nouveau travail va lui plaire. Il succède à Yves Sabourin qui occupait le poste depuis 19 ans. L'ancien administrateur a accepté un poste semblable à la Municipalité rurale de Ritchot.

Il est content de retrouver sa région natale. «Je n'ai jamais été très loin de la maison. Je revenais toujours chaque deux ou trois semaines et j'étais pas mal au courant des nouvelles.» Il fait actuellement le trajet entre Winnipeg et Saint-Jean mais a l'intention de déménager.

K.B.

*Innovations en matière d'habitation*

# À quoi ressemblera la maison de l'avenir?

**«Il faut repenser la banlieue et retrouver le sens de la communauté», croit l'architecte paysagiste et professeur à l'Université du Manitoba, Richard Perron. (1)**

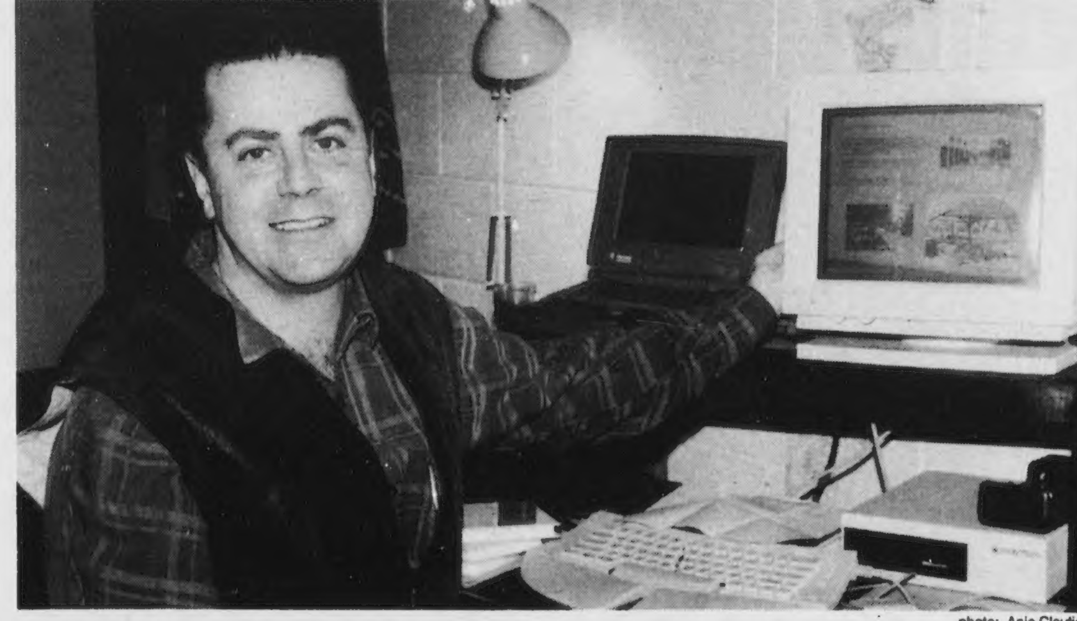


photo: Anie Cloutier

**«Il faut repenser la banlieue», croit Richard Perron.**

Richard Perron est le co-créateur d'un questionnaire informatique interactif qui permet de visualiser plusieurs variantes de constructions et de paysages de quartier et ainsi tester leur popularité auprès d'acheteurs ou de constructeurs potentiels. Son travail lui a valu, pour la deuxième année consécutive, une subvention de recherche de 20 000 $ de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2)

Selon Richard Perron, l'habitat de l'avenir doit intégrer le milieu de travail au milieu de vie. «Le quartier de l'avenir sera comme un village au sein de la ville. Les villes-dortoirs actuelles sont très loin de ce modèle», insiste-t-il. Ce genre de nouveau développement résidentiel existe déjà aux Pays-Bas et en Californie. Le quartier, comme un village miniature, renferme ses propres édifices à bureaux, son école, son centre administratif et culturel et ses propres services. «Les citoyens peuvent marcher au travail ou s'y rendre à bicyclette. Moins de circulation automobile veut dire moins de gaspillage d'énergie et moins de pollution», souligne Richard Perron.

En 1995, Richard Perron et son collègue Edward Epp ont complété un projet commun avec l'Université de Calgary. Les chercheurs ont présenté le questionnaire informatique de 110 questions à une communauté cible de Edgemont en Alberta.

Illustré de plusieurs centaines d'images numérisées, le questionnaire informatique présente à l'utilisateur une série d'options sur la largeur idéale des rues, l'aménagement paysager, le coût de l'habitation, le type d'isolant, l'éclairage et le chauffage, tout en tenant compte de facteurs écologiques comme la consommation en eau et en électricité. Les images numérisées changent selon les options choisies et permettent à l'acheteur potentiel ou au constructeur de visualiser le produit fini.

«Nous avons remarqué que la population aimait les idées innovatrices présentées, tels que le compostage communautaire et une orientation des maisons selon l'angle du soleil pour maximiser l'éclairage naturel. Mais, ce genre de construction avant-gardiste n'est pas encore disponible sur le marché, déplore l'architecte paysagiste. Les constructeurs préfèrent le statu quo.»

«Cette année, grâce à la subvention, nous espérons ralonger le questionnaire et le rendre disponible sur Internet, précise Richard Perron. En mettant le questionnaire à la disposition d'un plus grand nombre de personnes par l'intermédiaire de l'Internet, nous espérons avoir plus de feed-back. Internet permettra d'amorcer un dialogue entre les acheteurs, les bâtisseurs et les politiciens pour présenter et tester de nouvelles technologies et de nouvelles idées», ajoute le natif de Saint-Norbert.

On devrait avoir accès à ce questionnaire sur Internet dès l'été 1996 via le site de l'Université du Manitoba.

**Anie CLOUTIER**

*(1) Richard Perron enseigne l'aménagement paysager à l'Université du Manitoba depuis dix ans. Il a une formation en mathématiques avec une maîtrise en gestion des ressources naturelles. Il complète présentement un doctorat en géographie.*

*(2) Le but de ce programme est de susciter de nouvelles idées et d'encourager les solutions innovatrices dans l'habitation. Les recherches des récipiendaires touchent des domaines variés dont le logement locatif, la ventilation et la qualité de l'air intérieur, les logements pour les aînés et ceux pour les personnes handicapées.*

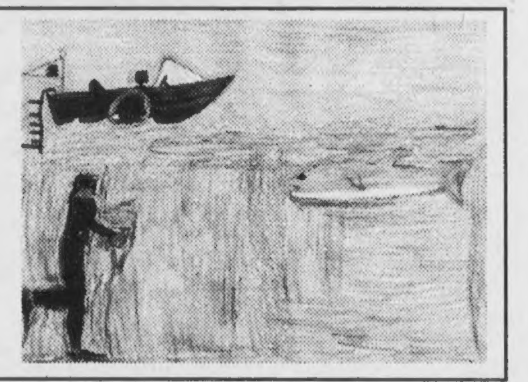
# Les gagnants du concours du Voyageur de l'avenir

| | | |
|---|---|---|
| Stéphane Boisvert | Sainte-Anne-des-Chênes | 11 ans |
| Joël Grégoire | Saint-Jean-Baptiste | 4 ans |
| Kristyn Grégoire | Saint-Jean-Baptiste | 8 ans |
| Martin Jolicoeur | école Pointe-des-Chênes | 10 ans |
| Roger Laurin | école Pointe-des-Chênes | 10 ans |
| Chantal Champagne | école Pointe-des-Chênes | 10 ans |
| Ashley Fallon | école Saint-Lazare | 7 ans |
| Elise Blouin | école Saint-Lazare | 8 ans |
| Gabriel Huberdeau | école Saint-Lazare | 8 ans |
| Justin Taplin | école Précieux-Sang | 8 ans |
| Taja San Filippo | école Précieux-Sang | 8 ans |
| Dominic Allard | école Précieux-Sang | 8 ans |
| André Huberdeau | école Saint-Lazare | 1re année |
| Janelle Fouillard | école Saint-Lazare | 1re année |
| Joslin Lemoine | école Saint-Lazare | 1re année |



***Voyageur de l'avenir***

*Dans l'avenir, je pense que le voyageur chassera dans l'eau. Il aura beaucoup plus d'aventures et il visitera des endroits beaucoup plus formidables!*





## Merci à tous les participants!

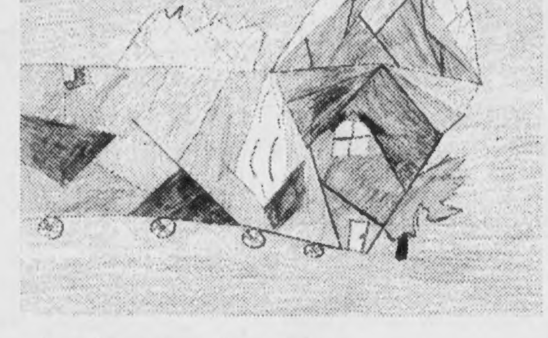
***Le voyageur de l'avenir.***

*Le voyageur est vert et il porte tout le linge. Auto carrée: C'est une voiture carrée. C'est pour une personne. Il y a un siège. Mantireau: Un manteau fait en rectangle. Il y a de la fourrure. C'est rouge. Planlon: Un pantalon de neige. En forme de cercle. Il est confortable et de couleur rouge. Mirataines: Des mitaines rectangulaires. Elles sont belles et rouges. Borteaux: Les bottes noires du voyageur de l'an 2666. Charneau: C'est un chapeau rouge. Pour les voyageurs de l'avenir.*



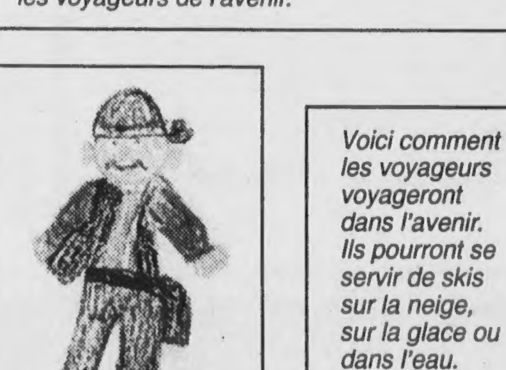
***Le voyamobile des voyageurs de l'avenir.***

*Un voyamobile est un train mais il ne va pas sur les voies ferrées. Il voyage en-dessous de la terre. Il y a 100 sièges à l'intérieur. Il y a les jeux à l'intérieur. Il y a beaucoup de contrôles télécommandés. Il y a plusieurs étages.*

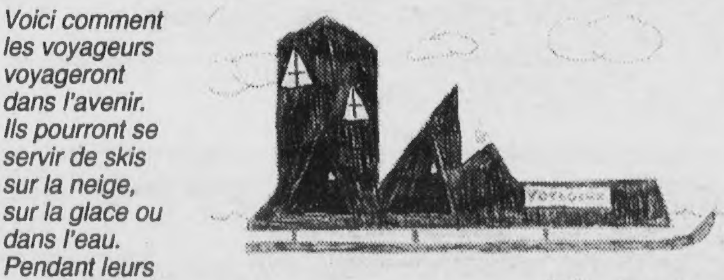








*Voici comment les voyageurs voyageront dans l'avenir. Ils pourront se servir de skis sur la neige, sur la glace ou dans l'eau. Pendant leurs voyages, ils dormiront dans la plus grande partie du bateau*







Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
**Club Bicolo**
**Case postale 190**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____________________
Code postal : ________ Âge: ___

## Gagnante de la semaine:

Bravo à Sophie Touchette de Vermette. Sophie a gagné la cassette *Rondes et chansons de France, chansons pour nos chatons.*

# Recette

## Spaghettini trois fromages aux épinards et poivrons

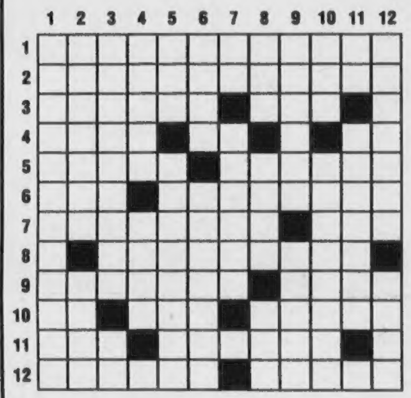
*1 paquet (375 g) de spaghettini*
*1 tasse (250 mL) de lait évaporé partiellement écrémé 2 % M.G.*
*1/4 tasse (50 mL) de fromage parmesan râpé*
*1/4 tasse (50 mL) de bleu émietté (danois, gorgonzola)*
*1/4 tasse (50 mL) de fromage asiago émietté*
*1 paquet d'épinards, hachés et cuits*
*1/2 de chaque poivron rouge et poivron jaune, grillés et hachés*

- Cuire les spaghettinis selon les directives de l'emballage.
- Dans une casserole, chauffer le lait avec le parmesan, le bleu et l'asiago.
- Cuire à feu doux en remuant pour faire fondre.
- Saler et poivrer au goût.
- Ajouter les épinards et les poivrons; bien chauffer.
- Mélanger les spaghettinis et la sauce.
- Avant de servir, garnir de fromage supplémentaire.

Donne: 4 portions

# MOTS CROISÉS

*PROBLÈME Nº 14*



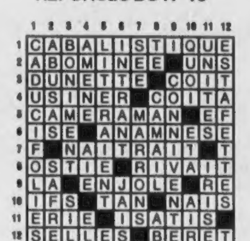
### HORIZONTALEMENT

1. Imprégnation des aliments par la salive.
2. Procédai au transfert par la collection de la propriété de certains moyens de production des particuliers vers l'État.
3. Mangeoire pour la volaille. – Colère.
4. Personne. – Solange Demers. – Doublée.
5. Plaine du Maroc. – Laurier.
6. Prénom masculin. – Région d'Allemagne.
7. Difficile à contenter. – Chantier.
8. Phosphates naturels d'uranium et de calcium.
9. Récipient. – Petite baie.
10. Indéfini. – Le pourtour présente une gorge. – Personnes plus âgées que les autres.
11. Bouclier. – Plante grimpante.
12. Oscillation parasite lorsque le haut-parleur réagit sur son entrée. – Prend fin.

### VERTICALEMENT

1. Relatif à l'ensemble d'un texte littéraire tant au plan de sa création qu'au plan de sa lecture.
2. Vestibule fermé de certaines églises. – Empire de l'Amérique précolombienne.
3. Unité de mesure d'angle. – Cité antique de la basse Mésopotamie.
4. Avoir un penchant. – Chef-lieu du Morbihan.
5. Légalité. – Rayé, strié pour y faire un crépissage.
6. Prénom féminin. – Vigne cultivée en hauteur.
7. Conduit, mène. – Grive.
8. Gendre de Mohamet. – Préfixe. – Rivière des Alpes.
9. Capitale de l'Albanie. – Garder le silence.
10. Baie des côtes de Honshu. – Moyen d'information plus ou moins secret.
11. Ovila Asselin. – Cédasse (que je...).
12. Habillées. – Les ouïes d'un violon.

*RÉPONSES DU Nº 13*



| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | A | B | A | L | I | S | T | I | Q | U | E |
| 2 | A | B | O | M | I | N | E | E | ■ | U | N | S |
| 3 | D | U | N | E | T | T | E | ■ | Ç | O | I | T |
| 4 | U | S | I | N | E | R | ■ | C | O | I | T | A |
| 5 | C | A | M | E | R | A | M | A | N | ■ | E | F |
| 6 | I | S | E | ■ | A | N | A | M | N | E | S | E |
| 7 | F | ■ | N | A | I | T | R | A | I | T | ■ | T |
| 8 | O | S | T | I | E | ■ | R | I | V | A | I | T |
| 9 | L | A | ■ | E | N | J | O | L | E | ■ | R | E |
| 10 | I | F | S | ■ | T | A | N | ■ | N | A | I | S |
| 11 | E | R | I | E | ■ | I | S | A | T | I | S | ■ |
| 12 | S | E | L | L | E | S | ■ | B | E | R | E | T |



# LE SAVIEZ-VOUS?

## Figures illusoires

### Questions

1. Que représente cette image?
2. Cette forme est-elle irrégulière?
3. Combien d'angles droits y a-t-il dans ce cube?
4. Le haut de l'abat-jour est-il plus large que le haut du pied de la lampe?
5. Oie sauvage ou faucon?
6. Phoque ou âne?
7. Canard ou écureuil?

### Réponses

1. À première vue, cette figure a peu de sens. Et si on vous donnait le titre «Femme de ménage nettoyant le plancher»?
2. Comme nous supposons généralement que le haut d'une illustration est le point de référence si aucune autre information n'est donnée, l'objet paraît avoir une forme irrégulière. Si l'on nous dit que le haut de l'objet est l'angle supérieur gauche et qu'il s'agit d'une cerf-volant, nous percevons très nettement une figure régulière.
3. Aucun! Parce que nous savons que la plupart des cubes ont quatre angles droits sur chaque face, nous avons tendance à voir des angles droits qui n'existent pas.
4. Le haut de l'abat-jour paraît plus large que le haut du pied à cause des angles différents formés par les lignes qui en partent. Mais les deux lignes ont la même longueur.

5, 6 et 7. Ces images sont des figures ambivalentes à deux extrémités. Elles sont des illusions permanentes, c'est-à-dire que, une fois repérées, vous n'aurez pas de difficulté à les distinguer par après. Par contre, bien que vous sachiez qu'il y a deux images, vous ne pourrez pas le voir en même temps.

**Compilé par Karine BEAUDETTE**

Source: *Vous n'en croirez pas vos yeux* de J.-R. Block et H.E. Yuker.



## Les Petites ANNONCES

| Nombre de mots | Nombre de semaines 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 et moins | 5,35 $ | 10,70 $ | 13,38 $ | 16,05 $ | 18,73 $ | 21,40 $ | 24,08 $ | 26,76 $ | 29,44 $ | 32,12 $ |
| 21 à 28 | 6,42 $ | 12,84 $ | 16,05 $ | 19,26 $ | 22,47 $ | 25,68 $ | 28,89 $ | 32,10 $ | 35,31 $ | 38,52 $ |
| 29 à 35 | 7,49 $ | 14,98 $ | 18,55 $ | 22,47 $ | 25,57 $ | 29,96 $ | 33,71 $ | 37,45 $ | 41,20 $ | 44,94 $ |
| 36 à 42 | 8,56 $ | 17,12 $ | 21,40 $ | 25,68 $ | 29,96 $ | 34,24 $ | 38,52 $ | 42,80 $ | 47,08 $ | 51,36 $ |

*Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.*

### DIVERS

**COUTURIÈRE:** fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-
**CHEZ FRANCE:** garderie à domicile. Enfants de tout âge. Reçus et références. Composez le 237–5412.
363-
**BONJOUR!** Il y a des places libres dans une garderie à Saint-Vital (av. Hindley). Grand espace de jeu, expérience et références. Non fumeuse. Tél.: 257–5780.
379-
**REMERCIEMENTS** au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.D.
388-
**EMPLOIS SUR BATEAU DE CROISIÈRE!** Gagnez de 300 à 900 $ par semaine. Postes à l'année longue pour hommes et femmes. Pension gratuite. Nous offrons la formation. Appelez 7 jours sur 7 au 1–504–641–7778, poste 0696C9.
390-

### RECHERCHE

**RECHERCHE:** garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-
**RECHERCHE:** Nanny cherche un domicile où habiter et travailler pendant juillet et août. Étudiante du Québec, 18 ans. Contactez Josée à Winnipeg au 254–1209.
382-
**RECHERCHE:** Si vous avez un réseau en Belgique, France ou ailleurs en Europe de l'Est et êtes intéressé à faire des affaires internationales, appelez au 275–2374. Maryanne Proulx.
383-
**RECHERCHE:** une garderie familiale francophone à Saint-Boniface (dans le quartier de l'avenue Essex) pour bébé de 6 mois commençant le 22 avril 1996. Recherche un service d'expérience, avec premiers soins et non fumeur disponible à l'année longue (excluant les vacances). Contactez Paulette au 237–7209.
391-
**RECHERCHE:** gardienne bilingue pour trois enfants à notre domicile. À temps partiel, non fumeuse, expérience, références et reçus requis. Composez le 253–5259.
393-

### À VENDRE

**À VENDRE:** À Île-des-Chênes, maison neuve, finie en chêne, 1 144 pi², grand garage attaché, air climatisé, aspirateur centrale, porte patio, deck couvert. Lot de 85 pieds. 119 000 $. 878–9108.
370-
**À VENDRE:** articles pour bébé; vêtements de bébé et de maternité; sac de golf; poêle GE, laveuse et sécheuse; stéréo; TV et VHS; etc. Tél.: 237–3094.
389-

### À LOUER

**À LOUER:** Norwood Flats, appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er avril, 358 $ par mois, inclut tous les services, non fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
371-
**À LOUER:** Appartement d'une chambre à coucher, très grand. 161, Dumoulin. Téléphonez après 17 h au 233–5087.
372-
**À SOUS-LOUER:** Appartement d'une chambre à coucher à sous-louer au Grenoble. 415, rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 231–4827.
377-
**À LOUER:** Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collègre de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-
**À LOUER:** Maison à Saint-Malo, 3 chambres à coucher, appareils inclus. 400 $ par mois. L'été, le gazon est coupé et l'hiver, la neige est pelletée. Téléphonez au 233–1324 après 16 h.
385-
**À LOUER:** Sous-sol, situé à Saint-Boniface. 350 $/mois. Non fumeur. Personne travaillante, fiable, responsable et propre. Références requises. Demandez Daniel ou Nadine au 237–0839.
392-
**À LOUER:** Maison de deux ch. à coucher, rue Dumoulin, 450 $ par mois (+ services). Appartement meublé de 1 ch. à coucher. 350 $ par mois. 955–1508 ou 233–2171.
394-

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**MONK, GOODWIN**
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE**
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

**DENISET ET BOILY**
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
*Tél.: 987–3882*
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
*Tél.: 987–3880*
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
*Tél.: 987–3884*

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

**TAYLOR • MCCAFFREY**
AVOCATS et NOTAIRES
**ALAIN L. J. LAURENCELLE**
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
*À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00*
*Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30*
*À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30*

**François Avanthay**
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

**AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON**
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
*À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.*

**Alain J. Hogue**
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

**Domaines d'expertise:**
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
**237-9600**

**Marianne Rivoalen**

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

*Léo V. Teillet, B.A., LL.B.*
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

***Cet espace est à votre disposition!***
LA LIBERTÉ
**237–4823**

***Recyclez ce journal!***

## SERVICES

***Ménard service d'aliments***
Variété d'aliments froids
**Nos spécialités:**
*mariages, funérailles et réceptions*
Pierrette Ménard 878–2472



196, rue Goulet
**949-3666**
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

## SERVICES

**PELLAND CATERING**
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

*TÉLÉPHONE (204) 989-5252*
*TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735*
**SERVICE ET QUALITÉ**

## SERVICES

***Cet espace est à votre disposition!***
LA LIBERTÉ
**237–4823**



*CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL*
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

**SÉCURE ÂGE INC.**
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
*Qualité de vie pour les aîné(e)s*
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

**BRUNET *Monuments***
*Troisième Génération*
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
*«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»*

***Une bonne soirée porte un nom.***
**MUSIK plus**
***Services professionnels:***
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

*Nous répondons à tous vos goûts.*
**Réjean La Roche**
**237-9716**

**LA LIBERTÉ**
**Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:**

**À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine**
383, boul. Provencher
**Centre culturel franco-manitobain**
340. boul. Provencher
**Marion Grocery**
237, rue Bertrand
**Librairie La Boutique du Livre**
315, rue Kenny
**Dépanneur Provencher**
174, boul. Provencher
**Hôpital Saint-Boniface**
Boutique de souvenirs
**Béatitudes**
1510-B, ch. Ste-Marie
**IGA Provencher**
390, boul. Provencher
**Librairie À la page**
200, boul. Provencher
**Turbo - Saint-Boniface**
230, rue Marion
**Pharmacie St-Pierre**
Village de Saint-Pierre-Jolys

## COMPTABLES AGRÉÉS

**Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand**
comptables agréés
consultants en affaires

*Associés* André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
*Expert-conseil* Gabriel J. Forest, f.c.a.

*Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises*

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

## OPTOMÉTRISTES

**DR GILLES LORTEAU**
**OPTOMÉTRISTE**
- *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
- *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*

**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**
310–1695, route Henderson
**582–2308**
409–428, avenue Portage
**942–0059**

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
*Sur rendez-vous seulement*
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

**Dr Keith Mondésir**
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
***Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.***

**AIGUISAGE MOBILE**
*Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes.*
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

## ASSUREURS

**Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS**
(1987)
***Pour tout service d'assurance!***
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac

**MAURICE E. SABOURIN LTD.**
**233-7351**
**195, boulevard Provencher**
ASSURANCES DE TOUS GENRES
**Feu • Vie • Maladie • RRSP**
**Assurance voyage • Ferme**
**autopac**

**SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.**
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

***Abonnez-vous***

**LA LIBERTÉ**
Visa & MasterCard acceptées
**Options offertes**

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

| | Au Manitoba | Ailleurs au Canada | Aux É.-U. et outre-mer |
|---|---|---|---|
| 1 an | 28, 50 $ ☐ | 32,10 $ ☐ | 70 $ ☐ |
| 2 ans | 51,30 $ ☐ | 58,85 $ ☐ | 125 $ ☐ |

Nom: ____________________
Adresse: ____________________